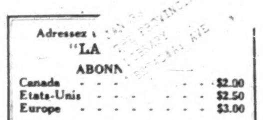
VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 22 JUIN 1932 NUMERO 4



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Le Gouvernement Bracken remporte une victoire décisive

LE PEUPLE APPROUVE LA FUSION

Une grosse majorité pour Bracken — Deux des nouveaux ministres libéraux et un autre battus — Déroute complète des libéraux dissidents

Le parti libéral-progressiste, après l'élection de jeudi, revient au pouvoir avec une majorité accrue. Dans les 53 circonscriptions où l'on a voté, il a remporté définitivement 36 sièges.

Le parti conservateur, qui détenait quinze sièges dans la dernière législature, a subi des pertes sérieuses et ne comptera pas plus de dix élus. Son chef, F.-G. Taylor est réélu dans Portage-la-Prairie, où il a battu facilement l'hon. Ewen McPherson, le nouveau trésorier provincial.

Ministres défaits

L'hon. Dr McKay, chef des libéraux, récemment entré dans le cabinet comme ministre sans portefeuille, est aussi défait dans Springfield par un fermier-travailliste, Clifford Barclay.

L'hon. E.-W. Montgomery, qui n'a obtenu qu'une faible proportion de votes de premier choix à Winnipeg, est également battu.

Un autre membre libéral du cabinet, l'hon. J.-S. McDiarmid, n'a été élu qu'avec difficulté, de même que l'hon. R.-A. Hoey, dans St. Clements.

Tous les autres ministres ont été réélus, la plupart avec de grosses majorités, comme l'hon. Albert Préfontaine (Carillon), l'hon. W.-R. Clubb (Morris), l'hon. Donald-G. McKenzie (Lansdowne) et l'hon. D.-L. McLeod (Arthur).

L'hon. John Bracken ne se présentait pas jeudi, l'élection dans son comté du Pas étant remise au 14 juillet, de même que dans Rupertsland.

Le lieut.-colonel Ralph-H. Webb, maire de Winnipeg, est élu comme conservateur dans Assiniboia par une majorité de 117 sur le candidat ouvrier McLean, après élimination du candidat libéral-progressiste Smith.

Libéraux et travaillistes

Les libéraux dissidents, qui avaient treize candidats, ont fait partout pauvre figure et n'ont pas un seul élu. Par contre, les travaillistes ont progressé de façon notable, sinon par le nombre de candidats victorieux, du moins par l'ensemble de votes obtenus. Ils auront cinq sièges contre trois dans l'ancienne législature.

Résultats définitifs

Libéraux-progressistes élus	36
Conservateurs élus	10
Ouvriers élus	5
Indépendants élus	2
Libéraux élus	0
Elections différées	2
Total	55

Libéraux-progressistes élus

Arthur: Hon. D.-L. McLeod, 956.
Beautiful Plains: A.-J.-M. Poole, 722.
Carillon: Hon. Albert Préfontaine, 1,770.
Cypress: J.-L. Christie, 276.
Dauphin: R. Hawkins, 286.
Deloraine: Hugh McKenzie, 501.
Dufferin: Dr J.-A. Munn, 598.
Emerson: R.-F. Curran.
Ethelbert: N.-A. Hryhorczuk, 535.
Fairford: S.-S. Garson, 244.
Fisher: N.-V. Bachynsky.
Gilbert Plains: A.-R. Berry, 258.
Gimli: E.-S. Jonasson, 296.
Gladstone: William Morton, 655.
Glenwood: J.-W. Breakey, 929.
Hamiota: Thos Wolstenholme, 641.
Iberville: A.-R. Boivin, 283.
Killarney: A.-E. Foster, 90.
Lakeside: D.-L. Campbell, 449.
Lansdowne: Hon. D.-G. McKenzie, 1,019.
La Vérendrye: Hon. P.-A. Talbot, 82.
Manitou: F.-W. McIntosh, 483.
Morden and Rhineland: Dr C.-W. Wiebe, 549.
Morris: Hon. W.-R. Clubb, 1,421.
Mountain: Ivan Schultz, 1,920.
Norfolk: John Muirhead, 235.
Rockwood: W.-C. McKinnell, 937.
Roblin: W.-J. Weswood, 609.
Russell: I.-B. Griffiths, 1,230.
St. Clements: Hon. R.-A. Hoey.
St. George: S. Sigfusson.
Sainte-Rose: M.-D. McCarthy, 735.
Virden: R.-H. Mooney, 354.
Winnipeg: Hon. W.-J. Major, hon. J.-S. McDiarmid et Ralph Maybank.

Conservateurs élus

Kildonan-St. Andrews: J.-O. McLenaghen, 29.
Portage la Prairie: Col. F.-G. Taylor, 934.
Turtle Mountain: A.-R. Welch, 45.
Winnipeg: Sanford Evans, J.-T. Haig, général H.-D.-B. Ketchen.
Assiniboia: Col. R.-H. Webb, 117.
Brandon: George Dinsdale.
Minnedosa: Dr E.-J. Rutlede.
Swan River: G.-P. Renouf.

Ouvriers élus

Winnipeg: John Queen, S.-J. Farmer, Marcus Hyman, William Ivens.
Saint-Boniface: Fred Lawrence, 483.

Indépendants élus

Birtle: J.-W. Pratt, 750.
Springfield: Clifford Barclay.

Winnipeg

Il y a eu 76,991 votants à Winnipeg et le chiffre nécessaire pour être élu est 7,000. On l'obtient en divisant le nombre de bulletins déposés par 11, ou un de plus que le nombre de candidats à élire, et en ajoutant un. Sanford Evans a obtenu près de deux fois le nombre de premiers votes nécessaires et John Queen a aussi un surplus de plus de 2,000. Ce sont les deux seuls élus par les premiers votes.

Voici ces votes pour chacun des 29 candidats:

Evans, W.-E. (cons.)	13,507
Queen, John (I.L.P.)	9.302
Major, hon. W.-J. (lib-prog.)	5,940
Farmer, S.-J. (I.L.P.)	5,053
Haig, J.-T. (cons.)	4,432
McDiarmid, hon. J.-S. (lib.-prog.)	3,540
Ketchen, Gén. (cons.)	3,530
Morris, Leslie (Utd Worker)	3,455
Hyman, Marcus (I.L.P.)	3,366
Maybank, Ralph (lib.-prog.)	2,945
Andrysychen, C. (Ukr. ind.)	2,693
Ivens, Wm (I.L.P.)	2,262
Tobias, W.-V. (cons.)	1,991
Swail, R.-W.-B. (cons.)	1,951
Montgomery, hon. E.-W. (lib.-prog.)	1,614
MacLennan, Mme (ouv.)	1,600
Barry, Jas (cons.)	1,549
Russell, F.-W. (ind.)	1,339
Penner, J. (Utd Worker)	1,106
Anderson, V.-B. (I.L.P.)	1,061
Brigden, Mlle (I.L.P.)	894
Armstrong, Geo. (soc.)	848
Hermanson, H.-P.-A. (lib.)	688
Cameron, D. (lib.-prog.)	597
Reid, col. J.-Y. (lib.)	588
Keith, C.-G. (lib.)	548
Elcheshen, D.-M. (cons.)	314
Fulton, W.-J. (lib.-prog.)	182
Gargan, Thos (ind.)	96
Total	76,991

Il y a eu 27,125 premiers choix enregistrés pour les candidats conservateurs, 22,910 pour les travaillistes, 14 679 pour les libéraux-progressistes, 4,530 pour les communistes et 1,831 pour les libéraux.

Les dix députés de Winnipeg ont été finalement élus dans l'ordre suivant: W.-Sanford Evans, cons.; John Queen, ouv.; John-T. Haig, cons.; S.-J. Farmer, ouv.; hon. W.-J. Major, lib.-prog.; général H.-D.-B. Ketchen, cons.; Marcus Hyman, ouv.; hon. John-S. McDiarmid, lib.-prog.; William Ivens, ouv., et Ralph Maybank, lib.-prog. Soit, quatre ouvriers, trois libéraux-progressistes et trois conservateurs.

Le candidat communiste Leslie Morris a serré de près Ralph Maybank pour le dixième siège. Les douze derniers candidats sur la liste perdent leur dépôt.

La Vérendrye

La lutte a été très serrée entre l'hon. P.-A. Talbot et E.-J.-R. Arpin, conservateur. Après élimination de Allan Ramsay, indépendant, le premier l'emporte par une majorité de 82. Il obtient 1,580 voix contre 1,498 à Arpin.

	Talbot (Gouv.)	Arpin (Cons.)	Ramsay (Ind.)
1—Emery Blais	35	39	43
2—Coquart	114	82	3
3—M. Gendron	69	95	5
4—Lorette	119	209	2
5—Rosewood	39	83	6
6—Dugas	63	85	...
7—Sainte-Anne	150	171	45
8—Mme J. Grouette	31	62	3
9—W. Heinrick	104	72	40
10—Wm Laing	12	3	1
11—Mme J.-S. Rempie	56	2	...
12—Niverville	89	15	13
13—R. Wallace	29	9	1
14—S. Boudin	48	20	0
15—O. Goupin	84	95	3
16—Lévi Leclaire	123	40	35
17—Simon Marchand	62	32	10
18—Mme F. Fenod	30	12	68
19—St-Julien	57	67	6
20—La Coulée	31	24	4
21—Riverside	2	4	1
22—Alex. Kiedyk	33	115	5
23—J. Stechyshyn	60	39	25
24—Birchville	66	5	8
25—McMunn	11	9	14
26—Midwinter	58	49	16
27—John Hill	7	7	4
Total	1514	1435	324

Morris

L'hon. W.-R. Clubb, ministre des travaux publics, l'emporte facilement sur son adversaire conservateur C.-D. McNulty, de Sperling. Celui-ci n'a obtenu une majorité qu'à Saint-Jean-Baptiste. Partout ailleurs, le ministre le devance considérablement.

	Clubb (Gouv.)	McNulty (Cons.)
1—Saint-Joseph	111	51
2—Letellier	199	72
3—St-Jean-Baptiste	191	253
4—Ecole Broadview	80	16
5—Lowe Farm	197	114
6—Sperling	147	89
7—Brunkild	159	30
8—Morris	243	164
9—Robt Taylor	79	9
10—J.-W. Laferrière	87	34
11—Geo. Hampson	91	17
12—Starbuck	171	77
13—Lea Bank	62	40
14—Sanford	214	14
15—Oak Bluff	102	20
16—La Salle	153	55
17—Shanaway	113	23
Total	2499	1078

Iberville

A.-R. Boivin, libéral-progressiste, est réélu. Il obtient 283 voix de plus que ses deux adversaires réunis. En 1927, M. Boivin avait été élu par acclamation. Il représente la circonscription depuis 1920.

	Boivin (Gouv.)	Pattinson (Cons.)	Regnier (Lib.)
1—Charleswood	220	141	17
2—Headingly	137	100	16
3—St-F.-Xavier	168	29	85
4—Dacota	89	3	2
5—Elie	113	40	87
6—St-Eustache	146	111	46
7—Allarie	163	114	8
8—Rosser	132	82	10
9—Lilyfield	138	114	8
10—Kirkfield	138	114	8
11—Meadows	39	7	3
12—St-Charles	93	45	12
Total	1572	839	296

Le représentant du roi exclu de la liste des invités

Dublin. — Le gouverneur général James McNeill, représentant du roi George dans l'Etat libre d'Irlande, a été exclu de la liste des invités à une réception officielle en l'honneur du cardinal Lauri, délégué du Souverain Pontife au Congrès Eucharistique. La raison invoquée est qu'il représente des "intérêts étrangers".

Carillon



HON. ALBERT PREFONTAINE

Iberville



M. A.-R. BOIVIN

La Vérendrye



HON. P.-A. TALBOT

Le Congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Rappelons que la date du Congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba est fixée aux mardi et mercredi 5 et 6 juillet. Les cercles paroissiaux qui ne l'ont pas encore fait doivent s'occuper sans tarder de choisir leurs délégués. Il est essentiel que tous les centres français soient bien représentés à ce congrès dont l'importance ne le cédera à aucun autre.

LA CONFERENCE DE LAUSANNE

Elle s'est ouverte jeudi sous la présidence de M. Ramsay MacDonald — Dix-huit pays représentés

Lausanne, Suisse. — Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Ramsay MacDonald, a inauguré, jeudi, la conférence de Lausanne sur les dettes et réparations de guerre. Dans son discours, il a fait les déclarations suivantes: Les parties contractantes doivent toujours être prêtes à envisager les faits. Personne ne conteste le principe selon lequel l'une des parties ne peut pas rompre seule une obligation solennellement contractée. Mais ce principe a pour corollaire qu'il faut réviser de gré à gré les engagements qu'il est impossible de remplir.

Dès le début de la session, le premier ministre de France, M. Edouard Herriot, a proposé de nommer M. MacDonald président de la conférence. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité, après que le ministre des affaires étrangères d'Italie, M. Dino Grandi, l'eut appuyée.

Dix-huit pays

Dix-huit pays participent à la conférence: l'Afrique-Sud, l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie et la Yougoslavie.

Le premier ministre de France était assis à la droite de M. MacDonald. A la gauche du premier ministre britannique, il y avait le nouveau chancelier d'Allemagne, M. von Papen, et à côté de M. von Papen, sir Herbert Samuel, secrétaire de l'Intérieur de Grande-Bretagne.

M. Giuseppe Motta, président de la Confédération helvétique, a souhaité la bienvenue aux délégués.

Paiements suspendus

La Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon ont décidé de suspendre pour toute la durée de la conférence le paiement des réparations et dettes de guerre qui leur sont dues. Le chancelier von Papen a déclaré accepter la décision avec satisfaction, au nom de l'Allemagne.

GRAND DESASTRE DANS LE PORT DE MONTREAL

Des explosions formidables sur un bateau-citerne — Vingt-quatre morts et de nombreux blessés

Montréal. — Des explosions successives dans un bassin de radoub de la "Canadian Vickers", à Maisonneuve, où le navire-citerne "Cymbeline" était en réparations, ont causé vendredi matin le plus grand désastre maritime dont fasse mention l'histoire du port de Montréal. Vingt-quatre hommes, pompiers pour la plupart, ont perdu la vie, et une quarantaine ont été blessés. Plusieurs sont en danger de mort aux différents hôpitaux où ils ont été transportés.

On n'a pas encore retrouvé le corps de Raoul Gauthier, chef des pompiers, qui a été l'une des victimes.

La première explosion a éclaté à 3 h. 20 du matin. On croit que cette explosion s'est produite lorsque le feu, qui avait pris naissance à bord du "Cymbeline", s'est communiqué aux réservoirs du bassin de radoub. Ces réservoirs contiennent d'énormes quantités d'huile provenant des navires en réparation dans le port. Ces navires ne peuvent conserver dans leurs réservoirs leur cargaison d'huile, d'après les règlements de la Commission du Port. Ils la déversent donc dans des citernes construites à même les bassins.

Le feu ayant éclaté à bord du "Cymbeline", pendant qu'un grand nombre d'ouvriers effectuaient des réparations au navire endommagé il y a un mois, alors qu'il s'était échoué près de l'île Anticosti, les flammes se sont communiquées aux réservoirs contenant l'huile de la cargaison, causant une première explosion, qui a éveillé d'un coup de tonnerre tout l'est de Montréal.

Les pompiers se sont rendus en toute hâte à la "Canadian Vickers" et ont commencé à combattre l'incendie. La deuxième explosion s'est produite vers quatre heures trente et fut suivie de deux ou trois autres de moindre importance. C'est après cette deuxième explosition que le chef Gauthier a disparu.

Le feu faisait rage aux alentours du navire, dans les réservoirs que la force des explosions avait éventrés. Des pièces de fer tordu jonchaient le sol sur les terrains voisins. Des hommes, qui travaillaient à bord du navire, ont été retrouvés à une soixantaine de pieds, où les avait lancés la première explosion.

Au moment de l'explosion, une trentaine d'hommes appartenant à l'équipage du "Cymbeline", étaient couchés à bord du navire. Plusieurs d'entre eux ont été blessés.

Dans les rues Notre-Dame et Ste-Catherine, de même que sur les petites rues transversales, des vitres ont volé en éclat. La plupart des citoyens du quartier, encore couchés à cette heure matinale, ont été réveillés par l'explosion qu'on a entendue jusqu'à la rue Sherbrooke, près de Frontenac.

L'incendie a duré quatorze heures. Les pompiers morts dans le désastre auront des funérailles municipales.

ST-BONIFACE PASSE AUX OUVRIERS

Après une lutte très serrée entre les candidats libéral-progressiste, conservateur et ouvrier, la victoire reste à ce dernier avec une majorité de 483

Le résultat définitif n'a été connu que samedi soir. Après élimination du candidat libéral Campbell, puis du candidat libéral-progressiste Gagnon, le candidat ouvrier Lawrence est élu par une majorité de 483 sur le candidat conservateur Bernier.

Le vote dans la circonscription a été considérable; on a compté 11,360 bulletins, soit près du double de 1927. La surprise du scrutin a été le succès extraordinaire du parti ouvrier.

Les votes de premier choix ont donné: Bernier, 3,483; Lawrence, 3,477; Gagnon, 3,285; Campbell, 1,115.

Dans l'élimination de Campbell, ses votes de second choix ont été distribués comme suit: Gagnon, 277; Lawrence, 272; Bernier, 184. Ce qui mettait les candidats dans cette position: Lawrence, 3,749; Bernier, 3,667; Gagnon, 3,562.

Les votes de second choix de Gagnon ont donné: 1,205 à Lawrence et 804 à Bernier. Le résultat final est donc: Lawrence, 4,954; Bernier, 4,471.

En 1927, la lutte avait été plus serrée encore entre le conservateur (Bernier) et le libéral (Gagnon). Il avait fallu attendre trois semaines la proclamation du résultat officiel. Les votes de premier choix avaient donné: Bernier, cons., 1,961; Gagnon, lib., 1,786; Hyman, ouv., 1,462; Laurendeau, prog., 1,183. La distribution des deuxièmes choix des deux derniers candidats avait favorisé Gagnon qui avait été déclaré élu à une voix de majorité. Cependant, une vérification faite devant le juge Roy avait abouti à la victoire de Joseph Bernier par une majorité de 28.

Voici les votes de premier choix par bureaux de vote (non revisés) tels que donnés le soir de l'élection:

	Gagnon (Gouv.)	Bernier (Cons.)	Campbell (Lib.)	Lawrence (Ouv.)
1—301, Archibald	77	166	89	344
2—654, St-Jean-Baptiste	74	91	11	22
3—449, des Meurons	220	113	18	119
4—155, Bristol	74	79	36	158
5—670, Collège	272	186	64	89
6—135, Masson	147	41	16	15
6A—Hospice Taché	148	70	18	16
7—538, Langevin	180	75	11	35
8—419, Aulneau	150	79	26	66
9—137, Bertrand	144	115	32	190
10—192, Marion	74	104	39	103
11—242, Marion	56	111	16	115
12—160, Genthon	122	150	55	124
13—157, Kenny	124	192	64	167
14—196, Taché	143	214	83	61
15—115, Marion	44	63	18	65
16—376, St. Mary's Road	62	131	32	282
17—465, St. Mary's Road	28	66	18	115
18—75, St. Anne's Road	40	106	48	203
19—10, Inman	47	122	58	210
19A—23, Roux	42	52	17	106
20—829, St. Mary's Road	125	208	60	365
21—42, Rosewarn	84	102	35	61
22—197, Kingston Row	41	79	55	27
23—Lot 50, St. Anne's Road	48	46	14	32
24—1102, St. Mary's Road	83	48	26	74
25—1561, Pembina H'way	159	214	36	77
26—1240, Pembina H'way	177	227	67	133
27—Lot 13, Pembina H'way	35	28	5	16
28—Lamoureux, St-Norbert	143	85	16	16
29—Sylvis Laporte	30	17	16	16
30—St-Roch	38	5	1	...
Poll avancé	22	14	5	17

Carillon

L'hon. Albert Préfontaine, ancien ministre de l'agriculture, actuellement ministre sans portefeuille, qui siège à la législature depuis 1903, est réélu par une très grosse majorité sur son adversaire conservateur, Maurice Dupré. M. Préfontaine fut d'abord conservateur et même chef de son parti en 1916. Elu pour la première fois comme progressiste en 1923, il est devenu secrétaire provincial, puis ministre de l'agriculture en 1925.

	Préfontaine (Gouv.)	Dupré (Cons.)
1—Saint-Pierre	285	123
2—Rivière aux Rats	137	63
3—Otterburne	132	9
4—Gustave Bouchard	87	34
5—Walter Swain	28	19
6—Arsène Gauthier	113	24
7—Henri Fontaine		
8—Saint-Malo	205	44
9—Rouillard	69	15
10—A.-L. Isaac	153	9
11—Sarto	166	40
12—A. Kasdorf	109	11
13—Fred Giese	148	48
14—M. Charlat	169	70
15—Marchand	...	...
16—Sandilands	170	78
17—Woodridge	169	3
18—Saint-Labre	42	8
19—F. Guilleminont	...	...
20—Steinbach	346	36
Total	2528	634

Sainte-Rose

Le député sortant McCarthy, libéral-progressiste, est réélu par une grosse majorité sur Robert Doucette, conservateur. Celui-ci n'a eu le dessus qu'à McCreary, où il habite. M. McCarthy représente le comté depuis 1927, après avoir défait Joseph Hamelin, qui fut député conservateur de Sainte-Rose de 1914 à 1927.

	McCarthy (Gouv.)	Doucette (Cons.)
1—McCreary	201	337
2—Laurier	212	105
3—Makinak	53	25
4—St-Vincent de Paul	98	53
5—Sainte-Rose	251	133
6—Shergrove	26	15
7—Larkspur	18	5
11—Magnet	34	23
12—Toutes-Aides	64	41
13—Wieden	110	12
14—Rorketon	93	26
16—Leifur	26	9
19—Glenhope	59	21
22—De la Mennais	53	4
23—Jos. Stiebley	44	6
26—Mme W.-C. Wilson	88	70
29—Narcisse Cayer	19	6
32—Metley	25	2
33—Turtle River	33	29
Total	1507	922

Manitou

F.-W. McIntosh, candidat du gouvernement, défait par 483 voix le député conservateur sortant J.-P. Lusignan. Celui-ci, en 1927, avait battu le candidat progressiste.

	McIntosh (Gouv.)	Lusignan (Cons.)
1—A.-A. Gallatley	49	42
2—Mowbray	49	51
3—Snowflake	102	145
4—Purves	125	52
5—Kaleida	137	108
6—T.-L. Ching	35	51
7—Darlingford	154	122
8—Manitou	153	124
8A—Manitou	122	109
9—La Rivière	114	93
10—T. Caver	66	63
11—Kingsley	127	44
12—New Haven	73	70
13—Opawaka	115	33
14—Altamont	111	112
15—Cardinal	88	100
16—Somerset	199	200
17—Swan Lake	233	114
18—Payette	87	81
19—Saint-Léon	59	81
Total	2259	1785

OTTAWA. — M. Arthur Sauvé, ministre des postes, annonce l'établissement d'un service postal aérien rapide entre Londres et Ottawa pour le temps de la conférence impériale.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-MALO

Noces d'or

Lundi dernier, 13 juin, M. et Mme David Morin célébraient leurs noces d'or. Une foule nombreuse, sympathique et recueillie, de la paroisse accompagnait à l'église les heureux jubilaires qui voulaient rendre grâces à Dieu pour un privilège et un événement si rares.

Né à Maskinongé, province de Québec, en 1856, M. David Morin vint à Saint-Boniface, Saint-Pierre et Saint-Malo (1886) où il se fixa définitivement. Père de 14 enfants, il était entouré, à son jubilé d'or, de près de 50 enfants et petits-enfants.

La vie des deux vénérables jubilaires a eu pour devise "Piété et travail".

Ce sont deux beaux modèles qu'on rencontre rarement, qu'on aime à louer et à proposer comme exemple aux jeunes générations.

Que Dieu les conserve encore longtemps parmi nous!

ILE-DE-CHENES

Tableau d'honneur à l'école de l'Isle-de-Chênes

Grade VIII — (a) Sara Trudeau, Jeanne Guichon; (b) Armelle Lacroix, René Trudeau.

Grade VII — Henriette Trudeau, Maurice Lacroix.

Grade VI — May Guichon, Alma Lamoureux.

Grade IV — Gabrielle Trudeau, Thérèse Guichon.

Grade III — Lucile Beauchemin, Thérèse Trudeau.

Grade II — (a) Simone Beauchemin, Thérèse Lacroix; (b) Jérôme Trudeau, Lucien Trudeau.

Grade I — Angèle Trudeau, Lionel Lacroix.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Le 12 juin 1932 restera une date mémorable pour les jeunes gens de Sainte-Rose-du-Lac. Répondant à l'appel de leur curé, ils vinrent au nombre de 40, et pleins d'enthousiasme, donnèrent leur adhésion à la formation d'un cercle de jeunes. Ce cercle portera les initiales de O.T.J.R. (Organisation Théoret des Jeunes de Sainte-Rose) et aura pour patron le Sacré-Coeur.

Le président est Ivonic Guyot; vice-président, Jean-Baptiste Maguet; secrétaire-trésorier, Romain Guyot; conseillers, Louis Molgate, George Tucker, Fernand Granger, Amédée Saurette.

Pendant le dépouillement du scrutin pour le choix des officiers, il y eut chansons et déclamations par Louis Molgat, Napoléon Pélissier et Raoul Archambault.

• • •

Nos jeunes de 14, 15 et 16 ans ont formé deux clubs de balle au camp: le club Dollard et le club Carillon. Pierre Duhard dirige l'un et Noël Delveaux l'autre. Une première partie pour la coupe donnée par M. le Curé aura lieu dimanche.

• • •

Nous sommes heureux de féliciter notre populaire député à la législature du Manitoba, Dan McCarthy, pour sa réélection avec plus de 600 de majorité.

Baptême

Le 12 juin — Marie-Philomène-Clémence, née le 28 mai, enfant de Jean-Marie Lansard et de Béatrice Laberge. Parrain, Henri Laberge; marraine, Clémence Lansard, représentée par Marguerite Inglebeen.

La célébration de la St-Jean-Baptiste à St-Pierre

Mardi prochain, 28 juin, la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Pierre célébrera la fête nationale des Canadiens français. Il y aura grand'messe avec sermon de circonstance, suivie d'un grand banquet avec discours patriotiques. Dans l'après-midi, programme intéressant de sports variés: balle au camp, courses de chevaux, etc. Tous sont cordialement invités à venir participer à la fête.

SAINT-PIERRE

M. François-Xavier Joubert et ses enfants remercient sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur grande épreuve dans la perte de Mme Joubert.

ELIE

Le dimanche 5 juin, sous la direction de M. le Curé et du R. P. Bourque, S.J., les gens d'Elie réorganisèrent leur comité local de l'A.E.C.F.M. M. Ernest Bouchard, maire de la municipalité de Cartier, a été élu président. MM. Alexandre Allaire et A.-D. Bernardin ont été choisis respectivement vice-président et secrétaire-trésorier.

L'élection finie, le R. P. Bourque nous parla pendant quelque temps.

• • •

Le 14 juin, l'Association de la Jeunesse avait sa fête sportive annuelle. Ce fut un réel succès. Il y avait foule.

Les discours politiques ont particulièrement intéressé les gens. Le col. F. Taylor, chef des conservateurs, MM. Burns et Mullins, députés conservateurs au fédéral, le candidat libéral L.-A. Regnier, M. Dangerfield, et MM. Franklin et Preston, représentants de M. Boivin, ont parlé tour à tour.

Dans les sports, six équipes de balle au camp prirent part au concours: Elm River, Dacotah, Fannystelle, Marquette, Starbuck et Elie. Elm River sortit vainqueur et laissa Elie se contenter volontairement du second prix.

Au tennis, MM. Hamms, de Fortier, et Morton, de Starbuck, gagnèrent le premier prix et MM. O. Aquin et Harry Klies le second prix.

Le prix de balle molle a été remporté par nos jeunes filles sur celles de Bénard.

• • •

Le mercredi 15 juin, M. Lionel Desilets conduisait à l'autel Mlle Eliane Bernardin.

• • •

Les familles Eddie Alarie et Freddy Roy sont heureuses de pouvoir annoncer à leurs parents et amis la nouvelle d'un enfant nouveau-né.

Une contre-révolution au Chili

Santiago, Chili. — La junte socialiste qui a pris le pouvoir il y a moins de 15 jours en renversant le gouvernement du président Esteban Montero a été renversée à son tour de bonne heure vendredi matin, après une brève mais sensationnelle contre-révolution.

Le colonel Marmaduke Grove, le chef militaire de la révolte du 4 juin et le maître de la junte depuis la démission de Carlos Davila, a été fait prisonnier par les forces contre-révolutionnaires avec son lieutenant, Eugenio Matte.

La nouvelle junte s'est engagée à combattre le communisme, mais à poursuivre avec modération la politique de la république socialiste instaurée le 4 juin. La nouvelle junte s'est déclarée bien disposée à l'égard des intérêts étrangers.

En 11 mois, le Chili a été gouverné par quatre présidents et deux juntes. Il y a eu révolte navale et une douzaine de tentatives de révolution.

Mgr Lapierre sera sacré le 4 août

Montréal. — S. E. Mgr J.-L.-A. Lapierre, nouvellement nommé vicaire apostolique de Szepingkai, Mandchourie, et qui est actuellement de passage au Canada, sera sacré évêque titulaire et vicaire apostolique le 4 août prochain à la basilique.

Le cas de Gorgoulov

Paris. — Gorgoulov, l'assassin de Paul Doumer, demande que l'accusation portée contre lui soit annulée. Il allègue que sa femme attend un enfant pour le mois d'octobre et conteste la valeur des certificats de médecins aliénistes.

Le procès de Gorgoulov est fixé au 11 juillet, mais on croit qu'il sera retardé en août ou en octobre.

Jubilé d'argent du R.P. Dallaire, O.M.I.

Le R. P. Joseph-Arthur-Alfred Dallaire, O.M.I., curé de Notre-Dame du Portage, Kenora, célébrait, le 7 juin, le jubilé d'argent de son ordination à la prêtrise au milieu d'un grand concours de paroissiens et d'amis de l'extérieur.

Le jubilaire célébra lui-même une grand'messe solennelle, assisté de M. l'abbé Dufort, curé de Keewatin, comme diacre, et du R. P. Baillargeon, O.M.I., principal de l'école indienne de Kenora, comme sous-diacre. Les enfants de l'école firent les frais du chant. Le R. P. J. Magnan, O.M.I., provincial des Oblats, prêcha en français, et le R. P. Funke, O.M.I., maître des novices à Saint-Charles, Man., fit le sermon en anglais.

On remarquait dans le sanctuaire: le R. P. Vézina, O.M.I., curé du Sacré-Coeur de Winnipeg; M. l'abbé Bélanger, curé de Saint-Joseph de Dryden, Ont., et le R. P. J.-O. Plourde, O.M.I., de Winnipeg.

Dans la soirée fut offert au jubilaire un magnifique banquet, auquel assistaient ses paroissiens et ses nombreux amis de Kenora, Keewatin, Norman, Fort Frances et Winnipeg. M. Joseph Déry, de Kenora, présidait. Après avoir rendu pleine justice à l'excellence du menu, il lut des messages de félicitations de S. Exc. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, condisciple du R. P. Dallaire, de la famille Laflèche, de Saint-Charles, de la famille Dallaire, de Beauport, P. Q., et d'amis de Fort Frances.

Au nombre des convives, et non des moindres, se trouvait le vénérable père du jubilaire lui-même. Les orateurs du banquet furent: le R. P. Magnan, provincial des Oblats, qui offrit au jubilaire ses bons voeux et ceux de ses confrères oblats; le R. P. Vézina, O.M.I.; l'archidiacre Lofthouse, pasteur de l'Eglise anglicane de Kenora; le Rév. A.-H. Dickson, de l'Eglise unie; M. J.-P. Earngey, directeur du "Minor and News", de Kenora; E. Hutchinson, député à la législature de l'Ontario; le colonel H.-P. Cook, avocat de la couronne; M. J.-T. Brett, financier et marchand, et le R. P. J.-O. Plourde, O.M.I.

Deux adresses, l'une en anglais et l'autre en français, furent présentées par MM. Donnelly et Cardinal. Les deux orateurs louèrent les nombreuses qualités bien connues du jubilaire, surtout sa grande charité pour les pauvres, son énergie infatigable dans la dépression financière actuelle, son intérêt dans les affaires de la ville, son grand dévouement à la cause de l'éducation des enfants.

Chaque aspect des activités religieuses, sociales et commerciales de la ville de Kenora fut passé en revue et tous les orateurs rivalisèrent pour mettre en relief les qualités qui distinguent le P. Dallaire comme prêtre et comme citoyen.

A la fin du banquet, le président, M. Déry, au nom des paroissiens et des citoyens de Kenora, présenta une jolie bourse au R. P. Dallaire. Ses anciens paroissiens de Fort Frances lui avaient également envoyé une bourse avec une lettre de félicitations et de bons souhaits.

Le R. P. J.-A. Dallaire est né à Beauport, Comté de Montmorency, le 4 mars 1881. Son père est M. Joseph-Alfred Dallaire, marchand, et sa mère, Mary Gray. Il fit ses études à l'Université d'Ottawa où, après avoir obtenu son baccalauréat, il fit son cours de théologie. Il fut ordonné à Ottawa par Mgr Duhamel le 25 mai 1907. Depuis son arrivée dans l'Ouest, il a fait constamment du ministère paroissial. Pendant plus de dix ans il a été curé de la paroisse de Notre-Dame du Perpétuel Secours, à Fort Frances, Ont., et depuis 1929 il est curé de Notre-Dame du Portage, à Kenora.

La Liberté offre ses félicitations et ses meilleurs voeux au R. P. Dallaire à l'occasion de son jubilé d'argent.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$4.19
Franc français	0.0457
Belga belge	0.1617
Franc suisse	0.2263
Lire italienne	0.0595
Couronne suédoise	0.2156
Couronne norvégienne	0.2075
Couronne danoise	0.2308
Mark allemand	0.2756
Couronne hollandais	0,4692

LE MARCHE

21 JUIN 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$5.75
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$5.00—$5.75
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.50—$5.50
Moyennes	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.25—$6.00
Moyens	$4.00—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.75—$2.25
Pour conserve	$ .75—$1.50
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.25
Vaches laitières	$25.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$3.50—$4.50
Ordinaires et moyens	$1.50—$3.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$3.65
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.15
Très pesants	$1.50 $2.00
Légers et maigres	$2.50 $3.15
Truies No 1	$2.00
Truies No 2	$1.50
Inférieurs	1.50
Verrats	$1.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$6.00—$6.25
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00
Bons, poids moyen	$1.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif—No 1	$ .14—$ .14½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .11
Premiers	$ .09
Seconds	$ .06
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .35
Au détail	$ .45

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.40
2 sacs de 49 livres	$2.45
4 sacs de 24 livres	$2.55
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.85
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition	
Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$16.00
Mil. No 2	$15.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 20 juin 1932

GRAINS	Mardi 14 juin	Merc. 15 juin	Jeudi 16 juin	Vend. 17 juin	Samedi 18 juin	Lundi 20 juin
Blé No 1 Nord	.53⅞	.55	.55¼	.54	.53⅞	.54⅞
2 Nord	.50⅝	.51⅝	.52	.50¾	.50⅝	.51⅝
3 Nord	.48⅛	.49	.49⅜	.48¼	.48	.49
Avoine 2 CW	.33	.33⅛	.32⅞	.32¼	.32⅞	.33⅞
3 CW	.30½	.30¾	.30⅜	.29¾	.30¼	.31⅛
Orge 3 CW	.38	.37⅛	.41⅛	.37⅛	.38⅛	.38⅛
4 CW	.35¼	.34⅛	.39⅜	.34¼	.34⅞	.35¼
Lin 1 NW	.70¼	.71⅛	.71	.69¼	.70⅛	.72
2 CW	.66⅛	.67¼	.67	.65½	.66⅛	.68
Seigle 2 CW	.33¾	.34	.34	.33⅜	.32⅞	.34¼
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.53⅞	.54⅞	.55¼	.53⅞	.53¾	.54⅞
Avoine 2 CW	.33	.33⅛	.33⅛	.32¼	.33	.34
Orge 3 CW	.37⅞	.37⅛	.37⅞	.37⅛	.38⅛	.38½
Lin 1 NW	.70⅛	.71⅛	.71⅛	.69⅞	.70¼	.72¼
Seigle 2 CW	.33⅜	.34⅛	.34⅛	.33½	.33	.34½
Options						
Blé Juillet	.54	.55	.55⅜	.54⅛	.54	.55
Octobre	.56½	.57⅜	.57¾	.56⅜	.56⅛	.57
Décembre	.57	.58	.58⅜	.57⅜	.57	.58
Avoine Juillet	.33⅛	.33¾	.33⅜	.32¾	.33¼	.34¼
Octobre	.28⅞	.28¾	.29	.28¼	.28⅜	.29
Décembre	.26⅞	.27⅛	.27⅛	.26⅝	.26⅞	.27⅛
Orge Juillet	.38¼	.37⅞	.38⅛	.37⅞	.38⅜	.38⅞
Octobre	.22⅞	.33⅜	.34⅛	.33¼	.33⅞	.34⅞
Décembre	.34	.34	.33⅞	.33¼	.33¾	.33⅞
Lin Juillet	.71	.72	.71⅞	.70¼	.70⅞	.72¼
Octobre	.74⅞	.75½	.75	.73½	.74¼	.75⅞
Décembre	.77	.77⅛	.76⅞	.75⅞	.76½	.77⅞
Seigle Juillet	.34⅛	.34⅜	.34⅜	.33⅜	.33¼	[illegible]
Octobre	.35⅝	.35⅛	.35⅛	.35¼	.34⅛	.35⅛
Décembre	.36⅞	.36⅞	.36⅞	.36	.35½	[illegible]

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 22 JUIN 1932 NUMERO 4

Il est très important d'observer une discipline sévère. Des actions séparées sont autant de coups de feu en l'air; seule l'action concertée et méthodique peut nous conduire au but de nos efforts.
MGR BELIVEAU.

LA LIBERTÉ

Ne souffrons pas que les méchants aient seuls le monopole de l'énergie, de l'audace. Que les honnêtes gens aient aussi l'énergie du bien, que les bons citoyens aient aussi, quand il le faut, leur audace.
MONTALEMBERT.

EN MARGE DES ELECTIONS

Le gouvernement libéral-progressiste Bracken remporte une victoire décisive; il est maintenu au pouvoir avec une majorité accrue. La population rurale de la province a endossé d'une façon catégorique la politique d'union qu'il préconisait en élisant presque partout ses candidats. Quant à l'appel des conservateurs en faveur du maintien des strictes lignes de parti, il n'a guère été entendu que dans les villes et leur groupe revient en Chambre considérablement affaibli. Nul doute que l'impopularité de la politique tarifaire du gouvernement Bennett n'ait été aussi pour quelque chose dans leur défaite.

Il y a cependant une ombre au tableau pour M. Bracken: c'est la défaite personnelle de trois des membres de son cabinet, et en particulier de deux des trois libéraux qui y ont été admis à la veille des élections. Pour ce qui est de M. McPherson, battu à plate couture dans Portage-la-Prairie par M. Taylor, on n'a pas oublié qu'il fut le bras droit de M. Norris dans la proscription officielle du français en 1916 et sa déconfiture ne nous chagrine nullement. Par contre, nous saluons avec plaisir le triomphe de l'hon. Albert Préfontaine, à qui ses électeurs de Carillon semblent avoir eu à coeur de manifester d'une manière toute spéciale leur estime et leur attachement.

Les libéraux opposés à la fusion n'ont pas réussi à influencer l'électorat et la plupart de leurs candidats perdent leur dépôt. L'étiquette libérale, désormais sans emploi officiel, va chomer jusqu'à nouvel ordre dans notre politique provinciale.

L'une des caractéristiques de ces élections est le progrès considérable enregistré par le parti ouvrier indépendant. Ses candidats ne font pas seulement très bonne figure à Winnipeg, mais aussi dans plusieurs autres circonscriptions urbaines.

Saint-Boniface lui-même s'est donné un représentant ouvrier. Cette surprise est surtout le résultat de la multiplicité des candidatures, mais les votes de deuxième choix du libéral et du libéral-progressiste indiquent un fort sentiment travailliste à travers toute la population.

Chose beaucoup plus remarquable: pour la première fois depuis l'existence de la province, le député de Saint-Boniface à la législature ne sera pas un Canadien français. C'est la répétition de ce qui s'est vu depuis quelques années dans le domaine municipal. Chacun sait que l'élément français ne représente plus aujourd'hui qu'une minorité dans la ville et le comté de Saint-Boniface. Il peut encore y faire sentir son influence et obtenir sa part de représentation, mais à la condition de ne pas éparpiller ses forces.

La députation française à la législature manitobaine se trouve réduite de cinq à trois, les deux conservateurs qui en faisaient partie, MM. J.-P. Lusignan et Joseph Bernier, n'étant pas réélus. Ce dernier était depuis longtemps l'une des figures marquantes de notre politique provinciale. Député de Saint-Boniface presque continuellement depuis trente années, il a toujours fait honneur à son mandat et s'est acquis des droits à la reconnaissance de ses compatriotes. Ce vaillant lutteur est défait dans des circonstances fort honorables, — tout comme son adversaire libéral-progressiste, M. Louis-Philippe Gagnon. Son absence se fera sentir à la Chambre dont il était l'un des vétérans et où il ne comptait que des amis.

Donatien FREMONT.

LOUIS SCHMIDT

Louis Schmidt, ancien secrétaire du Gouvernement provisoire de Riel en 1869-1870, est décédé le 11 juin à Prince-Albert et ses funérailles ont eu lieu le 13 à Saint-Louis de Langevin. Il habitait le nord de la Saskatchewan depuis 1880.

Louis Schmidt était né sur les bords du lac Athabaska le 4 décembre 1841. Son père était un employé de la Baie d'Hudson. Il fut baptisé en 1848 au Portage-la-Loche par l'abbé J.-B. Thibault. A l'âge de dix ans, il fut emmené à Saint-Boniface et y fréquenta l'école. Mgr Taché le choisit avec deux autres jeunes Métis, Louis Riel et Daniel McDougall, pour aller faire ses études dans l'Est. Il fut placé au séminaire de Saint-Hyacinthe où il se signala par ses succès scolaires, mais l'état de sa santé l'obligea à tout abandonner au bout de deux ans.

Lors du soulèvement des Métis, en 1869, Schmidt devint secrétaire de Riel quand celui-ci fut nommé président du Gouvernement provisoire. Il fut l'un des secrétaires de la grande convention du 25 janvier 1870 et devint assistant secrétaire d'Etat dans le Gouvernement provisoire réorganisé. Député de Saint-Boniface à la première législature du Manitoba (1870), il fut défait en 1874, mais élu en 1878 à Saint-François-Xavier. Il fut le premier secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, en 1872.

En 1880, Louis Schmidt alla s'établir à Saint-Louis, Sask. Il prit une part active aux démarches pour faire venir Riel des Etats-Unis et devait accompagner la délégation envoyée vers le chef métis, mais sa nomination au bureau des terres de Prince-Albert l'en empêcha. C'est ainsi qu'il se tint en dehors des événements qui suivirent, tout en étant de coeur avec les Métis. Il fut longtemps secrétaire de l'école séparée de Prince-Albert. Plus tard, il remplit les mêmes fonctions à Saint-Louis et ne les abandonna que vers sa quatre-vingtième année.

Louis Schmidt était une figure populaire parmi la population française de la Saskatchewan. Il était de tous les mouvements en faveur de la religion et de la nationalité. A un âge très avancé, il assistait encore aux congrès de l'A.C.F.C., aux conventions de commissaires d'école et ses interventions y étaient toujours très remarquées. En 1912, il fut délégué de la Saskatchewan au Congrès de la Langue française à Québec, où il ne passa pas inaperçu.

Des études de sa jeunesse, il avait gardé un goût très vif pour la culture française et notre langue n'avait pas de plus fidèle défenseur. Lecteur très attentif de la *Liberté*, il suivait avec intérêt les événements du Manitoba, auquel le rattachaient tant de souvenirs. De temps à autre, nous arrivait au journal une page soigneusement rédigée, communiquant ses impressions sur la lecture d'un article ou sollicitant des précisions sur tel fait local qui l'avait frappé. Par-dessus tout, il portait en lui l'image vivante de son ami d'enfance Riel et n'en parlait jamais sans émotion.

Les circonstances ont voulu que Louis Schmidt, en allant vivre paisiblement dans la province voisine, soit tombé dans un injuste oubli pour ses compatriotes du Manitoba. Au moment où il vient de disparaître à l'âge de 87 ans, saluons au moins ce dernier des principaux acteurs du drame de 1869-1870 et l'un des beaux types du Métis d'autrefois.

D. F.

LE JUGE DUBUC EST PRESIDENT DE L'A.C.F.A.

Il remplace le Dr J.-L. Petitclerc, que son départ pour Québec a forcé à démissionner

Son Honneur le juge Lucien Dubuc vient d'être élu par l'exécutif de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta président général de cette organisation, en remplacement de M. le Dr J.-L. Petitclerc, qui a quitté Edmonton pour aller se fixer à Québec.

Notre confrère la "Survivance" annonce ainsi la nouvelle:

"La démission de M. le Dr J.-L. Petitclerc comme président général de l'A.C.F.A., causée par son départ pour la ville de Québec, avait privé l'A.C.F.A. de son chef.

"Il fallait donc en choisir un autre. Et le choix de l'Exécutif de l'A.C.F.A., lors de sa dernière assemblée tenue mercredi dernier s'est fixé sur la personne de Son Honneur le juge Lucien Dubuc.

"Nous voulons croire que la population canadienne-française d'Alberta accueillera avec joie cette nouvelle de l'élection d'un nouveau président.

"Pour silencieux qu'il fût, S. H. le juge Dubuc s'est toujours intéressé à la vie de l'A.C.F.A. et a constaté, à maintes reprises, durant ses nombreux voyages aux quatre coins de la province, que nos compatriotes anglais considéraient l'A.C.F.A. comme une puissance dont il fallait tenir compte.

"Fils de Sir Joseph Dubuc qui a laissé un profond souvenir chez nos frères du Manitoba, le nouveau président général de l'A.C.F.A. s'efforcera, nous n'en doutons pas, à l'exemple de son dévoué prédécesseur, M. le Dr J.-L. Petitclerc, de garder à l'Association tout ce qui fait sa force, tout ce qui la rendra de plus en plus puissante, tout ce qui la fera respecter par nos compatriotes de langue anglaise.

"Nous souhaitons donc au nouveau président général de l'A.C.F.A. tout le succès possible dans l'exercice de ses fonctions qui, comme il le sait pour nous l'avoir déclaré, ajouteront à ses épaules un surcroît de responsabilités. Mais nous ne doutons pas qu'il les assumera dignement."

Les Canadiens français du Manitoba sont particulièrement heureux de voir l'un des fils de leur province élevé à cet honneur. En leur nom, la Liberté offre à Son Honneur le juge Dubuc, ses chaleureuses félicitations.

Comment la province a voté depuis 1910

11 juin 1910	
Conservateurs	28
Libéraux	13
10 juillet 1914	
Conservateurs	28
Libéraux	21
16 septembre 1915	
Libéraux	39
Conservateurs	5
Indépendants	3
19 juin 1920	
Libéraux	21
Conservateurs	7
Fermiers	12
Indépendants	4
Ouvriers	11
18 juillet 1922	
Progressistes	28
Ouvriers	6
Libéraux	7
Conservateurs	6
Indépendants	8
28 juin 1927	
Progressistes	29
Conservateurs	15
Libéraux	7
Ouvriers	3
Indépendant	1

Une trentaine de candidats perdent leur dépôt

Au moins 30 des 141 candidats perdent leur dépôt de $200, faute d'avoir recueilli la moitié des voix de leur adversaire élu. Il y en a douze à Winnipeg seulement.

Les candidats qui perdent leur dépôt en dehors de Winnipeg sont: Campbell, lib., Saint-Boniface; Cater, lib., Brandon; Dupré, cons., Carillon; Dodqdzinski, ind., Emerson; Hamilton, lib., Fisher; Smith, cons., Glenwood; Ewanchuk, lib., et Bordon, ind., Lansdowne; Ramsay, ind., La Vérendrye; St. John, ind., Minnedosa; McNulty, cons., Morris; Perfect, cons., Mountain; Smith, lib., St. Clements; Matheson, lib., et Grant, ind., Springfield; McBain, lib., Virden; Regnier, lib., Iberville.

L'ENCYCLIQUE "CARITATE CHRISTI"

Sur la prière et la réparation à offrir au Sacré-Coeur dans les épreuves présentes du genre humain

(Suite et fin)

La prière est le grand remède

Nous souvenant donc de notre condition d'êtres essentiellement limités et absolument dépendants de l'Etre suprême, recourons avant tout à la prière. Nous savons par la foi combien grande est la puissance de la prière humble, confiante, persévérante: à aucune autre oeuvre de piété le Dieu Tout-Puissant n'a jamais attaché de promesses, aussi amples, aussi universelles, aussi solennelles qu'à la prière. "Demandez, et l'on vous donnera; cherchez et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira. Car quiconque demande reçoit, qui cherche trouve, et l'on ouvrira à celui qui frappe." "En vérité, en vérité, je vous le dis; Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera."

Et quel objet plus digne de notre prière et convenant mieux à la personne adorable de Celui qui est l'unique "médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus fait homme", que de l'implorer pour la conservation sur terre de la foi dans le seul Dieu vivant et vrai? Une telle prière porte déjà en elle-même une part de son exaucement, puisque là où prie un homme, là il s'unit à Dieu et pour ainsi dire maintient déjà vivante sur la terre l'idée de Dieu. L'homme qui prie, par l'humilité même de son attitude, professe devant le monde sa foi dans le Créateur et Seigneur de toutes choses; en outre, lorsqu'il le fait en commun avec autrui et non plus en particulier, par cela seul, il reconnaît que non seulement l'individu, mais aussi la société humaine ont au-dessus d'eux un Maître suprême et absolu.

Quel spectacle n'offre pas au ciel et à la terre l'Eglise en prière! Sans interruption, le jour entier et la nuit entière, se répète sur la terre la divine psalmodie des chants inspirés; il n'est pas d'heure du jour qui ne soit sanctifiée de sa liturgie spéciale; il n'est pas de période, brève ou courte, de la vie, qui n'ait une place dans l'action de grâces, dans la louange, dans les demandes, dans la réparation de cette prière commune du Corps mystique du Christ, qui est l'Eglise. Ainsi, la prière elle-même assure la présence de Dieu parmi les hommes, comme le promit le divin Rédempteur: "Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux."

La prière source de paix intérieure et extérieure

La prière, de plus, fera précisément disparaître la cause elle-même des difficultés actuelles, signalées plus haut par Nous. Nous voulons dire l'insatiable cupidité des biens terrestres. L'homme qui prie regarde en haut, vers les biens du ciel, qu'il médite et désire; tout son être se plonge dans la contemplation de l'ordre admirable établi par Dieu, qui ne connait pas la passion des vains succès ni les vaines luttes pour une vitesse toujours plus grande; et ainsi, comme spontanément, se rétablira cet équilibre entre le travail et le repos qui, au grand dommage de la vie physique économique et morale, manque totalement à la société d'aujourd'hui. Si ceux qui, par suite d'une excessive surproduction, ont été jetés dans le chômage et le dénuement, voulaient donner le temps convenable à la prière, travail et production rentreraient bien vite dans des limites convenables, et la lutte qui divise actuellement l'humanité en deux grandes armées de combattants pour la défense des intérêts passagers, ferait place à la lutte noble et pacifique pour l'acquisition des biens célestes et éternels.

De la sorte s'ouvrirait aussi la voie vers la paix tant désirée, comme l'indique heureusement saint Paul, lorsqu'il unit précisément le précepte de la prière avec les saints désirs de la paix et du salut de tous les hommes: "Avant tout, j'exhorte donc à faire des prières, des supplications, des intercessions, des actions de grâces pour les âmes, pour les rois et pour ceux qui sont constitués en dignité afin que nous passions une vie paisible en toute tranquillité et honnêteté. Cela est bon et agréable aux yeux de Dieu, notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité."

C'est pour tous les hommes qu'on doit implorer la paix, mais spécialement pour ceux qui, dans la société humaine, ont les graves responsabilités du gouvernement: comment pourraient-ils donner la paix à leurs peuples, s'ils ne l'ont pas eux-mêmes? Et c'est précisément la prière, qui, suivant l'Apôtre, doit apporter le don de la paix: la prière, qui s'adresse au Père céleste qui est père de tous les hommes; la prière, qui est l'expression commune des sentiments de famille, de cette grande famille qui s'étend au delà des frontières de tous les pays et de tous les continents.

Des hommes qui, dans toute nation, prient le même Dieu pour la paix sur la terre ne peuvent pas être en même temps les agents de la discorde entre les peuples; des hommes qui se tournent dans la prière vers la divine Majesté ne peuvent pas fomenter cet impérialisme nationaliste qui, de chaque peuple, fait son propre Dieu: des hommes qui jettent leur regard vers le "Dieu de paix et d'amour", qui s'adressent à lui par l'intermédiaire du Christ qui est "Pax nostra", ne s'accorderont pas de repos jusqu'à ce que, finalement, la paix, que le monde ne peut pas donner, descende de l'Auteur de tout bien sur les hommes "de bonne volonté".

"La paix soit avec vous" fut le salut pascal du Seigneur à ses apôtres et à ses premiers disciples; ce salut béni, de ces premiers temps jusqu'à nous, n'a jamais cessé dans la liturgie sacrée de l'Eglise, et aujourd'hui plus que jamais, c'est lui qui doit réconforter et soulager les coeurs humains ulcérés et oppressés.

III.—IL FAUT JOINDRE A LA PRIERE LA PENITENCE

Mais à la prière doit aussi se joindre la pénitence, l'esprit de pénitence et la pratique de la pénitence chrétienne. C'est là l'enseignement du divin Maître, dont la première prédication fut précisément la pénitence: "Jésus commença à prêcher, disant: Faites pénitence". C'est aussi l'enseignement de toute la tradition chrétienne, de toute l'histoire de l'Eglise: dans les grandes calamités, dans les grandes épreuves de la chrétienté, lorsque le besoin du secours divin se faisait plus urgent, les fidèles, soit spontanément, soit plus souvent mus par l'exemple et les exhortations de leurs pasteurs, ont toujours pris en main l'une et l'autre des deux plus puissantes armes spirituelles: la prière et la pénitence. Grâce à cet instinct religieux par lequel le peuple chrétien se laisse guider presque sans le savoir, lorsque les semeurs de zizanie ne viennent pas le dévoyer, et qui du reste n'est pas autre chose que ce "sens du Christ" dont parle l'Apôtre, les fidèles ont toujours en pareil cas senti aussitôt le besoin de purifier leurs âmes du péché par la contrition du coeur et par le sacrement de la réconciliation, et d'apaiser aussi la divine justice par des oeuvres extérieures de pénitence.

Vertus méprisées qu'il faut remettre en honneur

Nous le savons, assurément, et Nous le déplorons avec vous, Vénérables Frères, de nos jours l'idée et les mots mêmes d'expiation et de pénitence ont auprès de beaucoup d'âmes perdu en grande partie le pouvoir de susciter ces élans de coeur et ces héroïsmes de sacrifices qu'ils savaient inspirer en d'autres temps, quand ils se présentaient aux yeux des hommes de foi marqués d'un caractère divin par les exemples du Christ et de ses saints: il ne manque pas d'hommes qui voudraient qu'on laissât de côté les mortifications comme les choses d'un autre âge; sans même parler de l'homme moderne qui, au nom de l'autonomie de la volonté, méprise orgueilleusement la pénitence comme un acte servile. Il est, en effet, bien naturel que plus s'affaiblit la foi en Dieu, plus devienne confuse et finisse par disparaître l'idée d'une faute originelle et d'une révolte primitive de l'homme contre Dieu, et que par suite plus encore se perde la pensée d'une nécessité de la pénitence et de l'expiation.

Mais Nous, Vénérables Frères, Nous devons en vertu de Notre charge pastorale maintenir bien haut ces mots et idées et les conserver dans leur vraie signification, dans leur authentique noblesse, et plus encore procurer leur application pratique à la vie chrétienne.

La défense même de Dieu et de la religion pour laquelle Nous combattons, Nous en fait un devoir: la pénitence, en effet, est par sa nature même une reconnaissance et une restitution de l'ordre moral dans le monde, de cet ordre moral qui se fonde sur la loi éternelle, c'est-à-dire sur le Dieu vivant. Qui satisfait à Dieu pour le péché reconnaît par là même la sainteté des principes suprêmes de la morale, leur force propre d'obligation, la nécessité d'une sanction contre leur violation.

C'est assurément une des erreurs les plus dangereuses de notre temps que d'avoir prétendu séparer la morale de la religion, enlevant ainsi toute base solide à n'importe quelle législation. Cette erreur d'ordre intellectuel pouvait peut-être passer inaperçue et sembler moins dangereuse tant qu'elle n'était le fait que d'un petit nombre et que la foi en Dieu était encore un patrimoine commun de l'humanité et restait tacitement supposée même de ceux qui n'en faisaient plus une profession explicite.

Mais aujourd'hui, quand l'athéisme se répand dans les masses populaires, les terribles conséquences de cette erreur deviennent chaque jour plus tangibles et se montrent partout. A la place des lois morales qui disparaissent, avec la perte de la foi en Dieu, c'est le règne de la force brutale, foulant aux pieds tous les droits. Les antiques vertus de fidélité et d'honnêteté dans la conduite personnelle et dans les relations avec autrui, si louées même par les rhéteurs et poètes païens, font place aujourd'hui à des spéculations sans retenue et sans conscience, aussi bien les affaires propres de chacun que dans celles des autres. Et de fait, comment peut tenir un contrat quelconque, et quelle valeur peut avoir un traité, là où manque toute garantie de conscience? Et comment peut-on parler de garantie de conscience, là où a disparu toute foi en Dieu, toute crainte en Dieu? Enlevée, cette base, toute loi morale s'écroule avec elle, et il n'y a plus aucun remède qui puisse empêcher de se produire, peu à peu, mais inévitablement, la ruine des peuples, des familles, de l'Etat, de la civilisation même.

La pénitence arme salutaire...

La pénitence est donc comme une arme de salut mise entre les mains des vaillants soldats du Christ, décidés à combattre pour la défense et le rétablissement de l'ordre moral dans l'univers. C'est une arme qui atteint la racine même de tous les maux, c'est-à-dire la concupiscence des biens matériels et des plaisirs désordonnés de la vie. Par des sacrifices volontaires, par des renoncements pratiques, même douloureux, par les diverses oeuvres de pénitence, le chrétien vraiment généreux subjugue les viles passions qui tendent à l'entraîner à la violation de l'ordre moral. Mais si le zèle pour la loi divine et la charité fraternelle sont en lui aussi grands qu'ils doivent l'être, alors non seulement il s'applique à l'exercice de la pénitence pour son propre compte et pour ses péchés personnels, mais il prend encore sur lui d'expier les péchés d'autrui, à l'exemple des saints, qui souvent se sont faits victimes héroïques de réparation pour les péchés de générations entières; mieux, à l'exemple du divin Rédempteur, devenu volontairement l'Agneau de Dieu "qui porte les péchés du monde".

...et mystère de paix

Mais ne se cache-t-il pas aussi, Vénérables Frères, dans cet esprit de pénitence, un suave mystère de paix? "Il n'y a pas de paix pour les impies", dit le Saint-Esprit, parce qu'ils vivent dans une lutte et une opposition incessantes contre l'ordre voulu par la nature et par son Créateur. C'est seulement le jour où cet ordre sera rétabli, où tous les peuples, spontanément et fidèlement, le reconnaîtront et l'observeront, où les conditions de la vie à l'intérieur des peuples et les relations extérieures entre

(Suite à la page 6)

CE QUE L'ON DIT DE NOUS

Sous le titre "En marge des élections manitobaines", notre excellent confrère Omer Héroux écrivait le 11 juin dans le "Devoir":

Le Manitoba est en pleine campagne électorale. Il y a sûrement des Franco-Manitobains dans les principaux groupes qui se disputent le pouvoir, et la lutte politique les fera d'ici quelques jours encore (l'élection a lieu le 16 juin) se heurter avec plus ou moins de vivacité.

Mais ceci n'empêche point l'"Association d'Education des Canadiens français" de la province de préparer pour les 5 et 6 juillet son prochain congrès.

"... Quel que soit le résultat de cette consultation populaire", écrivait récemment le directeur de la Liberté, M. Donatien Frémont, "quel que soit le parti vainqueur après le 16 juin, l'Association d'Education conservera sa raison d'être et devra continuer le travail qu'elle accomplit depuis seize ans. Sur ce point, nous sommes tous d'accord."

Et voilà qui témoigne, une fois de plus, du sain réalisme, du sens pratique qui inspire l'action de nos frères du Manitoba.

S'il est vrai que, dans une province comme la nôtre, où nous pouvons utiliser un mécanisme scolaire qui est sous notre prise directe, qu'il ne dépend que de nous d'améliorer, où nous disposons de l'avantage de la masse et du groupement, nous ayons besoin de sociétés nationales; s'il est vrai que nous ayons besoin de sociétés qui nous aident à envisager les choses autrement que du point de vue individuel ou partisan, qui puissent parler et agir au nom de tous, poser des actes qui excèdent les moyens de chacun de nous, combien, à plus forte raison, cette nécessité ne s'impose-t-elle pas à ceux des nôtres qui vivent dans les provinces en majorité anglaises et protestantes?

Car, non seulement ils y subissent le poids de la dispersion, d'une atmosphère étrangère, mais il n'est pas une seule de ces provinces qui leur fasse un sort analogue à celui dont jouit chez nous la minorité anglo-protestante.

D'où la nécessité d'instituer toute une action indépendante qui obvie, en particulier, aux inconvénients des régimes scolaires et en comblent les lacunes.

• • •

C'est la dernière poussée de fanatisme, voici seize ans, qui a fait surgir l'Association d'Education du Manitoba. Celle-ci a depuis abattu une énorme besogne, qu'elle a su adapter aux circonstances, aux besoins des heures changeantes.

Il est au Manitoba une pratique ancienne, qu'on ne pourrait peut-être pas instaurer partout (elle n'existe pas d'ailleurs qu'au Manitoba), mais qui nous a toujours paru admirable. C'est la collecte au profit de l'Association d'Education.

Chaque année des Canadiens français en vue, se partageant la besogne, parcourent les différentes paroisses, vont de porte en porte solliciter pour l'Association l'obole des leurs. La quête assure la vie matérielle de l'Association, elle permet le maintien d'un secrétariat permanent, ce qui est déjà beaucoup; mais elle fait autre chose, qui n'a peut-être pas moins d'importance: elle rappelle à tous qu'une situation anormale existe qui leur impose des obligations spéciales. Elle constitue, de ce point de vue, une très efficace propagande.

Puis, la nature humaine est ainsi faite qu'on s'intéresse toujours de façon plus particulière à une oeuvre qui nous coûte quelque chose.

Avec ces ressources, qui restent modestes, mais dont l'accumulation met tout de même entre les mains de ses chefs une arme d'une réelle puissance, l'Association poursuit des oeuvres multiples, organise des congrès locaux, fait circuler dans les groupes français une vie plus intense.

Et nous croyons que personne ne lui contestera le droit de se rendre le témoignage qu'elle a bien travaillé.

En poursuivant sa besogne au lendemain du brutal assaut de 1916, l'Association prouvait qu'elle a le sens des réalités, qu'elle n'est point affectée simplement par les coups bruyants, qu'elle se rend compte des dangers qui subsistent même dans les périodes calmes, des lacunes qu'il faut combler, des carences auxquelles il faut suppléer même quand les gouvernants ne vous manifestent point d'hostilité.

Elle faisait ainsi preuve d'une saine clairvoyance, qui n'est malheureusement pas assez répandue et dont l'exemple peut être partout utile.

• • •

Nous parlons aujourd'hui de l'Association manitobaine, parce que l'actualité le commande. Nos vieux lecteurs savent ce que nous pensons des sociétés qui font dans les autres provinces en majorité anglo-protestantes une besogne analogue. Ils savent ce que nous pensons des journaux qui combattent à leurs côtés, les servent, facilitent et prolongent leur action.

Nous ne nous lasserons point de redire leur mérite. Nous vivons si loin les uns des autres et chacun de nous est tellement absorbé par sa besogne propre que nous ignorons trop ce qui se passe chez nos frères des autres provinces. La facilité que nous font nos propres institutions empêche trop des nôtres d'imaginer les efforts que doivent faire pour rester fidèles aux traditions communes les groupes franco-catholiques de ces provinces.

C'est la besogne de journaux comme le Droit, la Liberté, l'Evangéline, le Madawaska, le Patriote de l'Ouest, la Survivance, de travailler au maintien dans chacun de nos groupes de la vie catholique et française; mais c'est notre devoir, à nous, et dans toute la mesure du possible, de faire connaître à tous les groupes catholiques et français cet effort magnifique.

On parle, on parlera de beaucoup de choses au jour de la Saint-Jean-Baptiste. Plus d'un orateur trouverait dans le récit de ce qui se passe et de ce qui s'est passé dans les autres provinces le thème d'utiles et fructueuses leçons.

Omer HEROUX.

SAINT-BONIFACE

Les élections

Les élections sont passées. Le résultat à Saint-Boniface en a surpris plusieurs.

Nous comprenons que les conditions économiques soient défavorables. Tout de même, que pourrait faire de plus un député travailliste? Les gouvernements ont donné des sommes considérables en secours de toute espèce. Les ouvriers sans travail n'ont pas souffert, ni leurs familles. Qui a payé? Les contribuables qui ont vu leurs taxes augmenter et qui ont dû, bien souvent, perdre leurs propriétés. Que peut-on de plus? Il ne reste qu'une seule mesure: attaquer la propriété privée. Le droit de propriété est un droit naturel, sanctionné par les lois divines et humaines. On ne peut le nier et demeurer catholique.

Pour revenir à nos moutons — c'est peut-être le cas de le dire — l'électorat canadien-français a voté d'une manière bien surprenante. MM. Gagnon et Bernier méritaient mieux. On pouvait être de diverses idées politiques, favoriser tel ou tel candidat, mais, encore une fois, le choix canadien-français eut pu se porter sur les deux candidats de sa race sans préjudice pour personne. Ce vote laisse bien des citoyens songeurs. Est-il un accident causé par la dureté des temps, ou est-il un symptôme symbolique? "Chi lo sa?"

A la Cathédrale

Le vendredi 24 courant a été choisi comme un jour de jeûne par les autorités, afin de répondre au voeu du Très Saint-Père Pie XI qui demande des prières spéciales en ces jours de détresse universelle. Les fidèles de la paroisse offriront cette journée de pénitence.

Le 24 est aussi un des jours du grand congrès eucharistique à Dublin, et l'on fera bien de s'unir aux pèlerins venus de tous les coins de la terre assister à ces fêtes eucharistiques.

A l'archevêché

De passage à l'archevêché, l'abbé mitré de Muenster, le Rév. Dom Gertken. Le Rév. Abbé arrivait de Détroit, où il a célébré son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise au milieu des membres de sa famille. Il est retourné à Muenster.

La célébration de la Saint-Jean-Baptiste

Grand pique-nique tournoi de l'O.J2.C., les 24, 25 et 26 juin

Voici le programme complet des trois journées consacrées à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste:

Vendredi

6 h. 30 du soir: Balle molle (seniors), Holy Ghost vs O.J2.C.

7 h. 45: activités du pique-nique.

9 h. 30: Boxe. Nous verrons Frankie Wolfram en action. Wolfram est en condition, comme le prouve sa dernière victoire contre "Frenchy" Bélanger, la semaine passée. Il y aura d'excellents boxeurs, entre autres nos deux pygmés de Saint-Boniface, âgés de 7 ans.

10 h.: Tom O'Load, le nègre plongeur en action. Fanfare, loto, rafraîchissements, bongo, chevaux, château, divers.

Samedi

La journée est consacrée aux enfants des écoles. Partie de balle au camp (midget), Cathédrale vs Campagne. Courses nombreuses, aux obstacles et autres. Partie de ballon au panier (poids plume", Cathédrale vs Winnipeg.

6 h. 30: Ballon au panier (basketball), Olympics vs O.J2.C. (seniors), sur le terrain du pique-nique.

7 h. 30: Magicien, professeur Van Russel.

9 h. 30: Gymnastique, section sportive de l'O.J2.C.

Dimanche

10 h. du matin: Procession de la Saint-Jean-Baptiste. Départ de l'hôtel de ville.

10 h. 30: Messe solennelle. Sermon par le R. P. D. Jubinville, O.M.I.

1 h.: Ballon au panier midgets), Cathédrale vs champions de Winnipeg.

2 h. 30: Courses: 100 verges pour hommes; 100 verges pour juvéniles; 100 verges pour "midgets" (finales); 440 verges pour hommes; 100 verges pour jeunes filles; 75 verges pour poids plumes (finales); 220 verges pour hommes; 75 verges (3 jambes) pour hommes; 100 verges pour hommes (finales); 100 verges pour juvéniles (finales); 440 verges pour hommes (finales). Il y a en outre des activités non mentionnées au programme.

4 h. 30: Goûter (mère et fils). Ce goûter est offert en reconnaissance aux mères des membres de l'O.J2.C. Les membres y accompagnent leurs mère.

5 h. 30: Balle au camp intermédiaire), Saint-Boniface vs Norwood.

7 h. 30: Courses: 220 verges pour hommes (finales); mille pour hommes (finales); relais (300 verges) pour hommes (finales). Chaque société a droit à quatre coureurs qui la représentent.

9 h.: Feu de la Saint-Jean.

Discours: M. l'abbé A. d'Eschambault, Dr J.-J. Trudel.

Chant par les enfants des Académies Saint-Joseph et Provencher, sous la direction de Mlle Y. Thibault.

Mort de Mme Bouchet

Mme Louis Bouchet, personne bien connue de Saint-Boniface, est décédée mardi dernier à sa demeure, 535, rue Saint-Jean-Baptiste, à l'âge de 67 ans, après une longue maladie. Mme Bouchet était venue de France à St-Boniface en 1893 et y était toujours demeurée. Elle avait eu le bonheur de retourner en France une fois depuis son arrivée. Son époux, Louis Bouchet, lui survit, ainsi que deux enfants: Louis, employé à la "Canadian Publishers Ltd", et Virginie (Mme Mullon), tous deux de Saint-Boniface. La défunte était bien connue dans notre ville, où elle jouissait de l'amitié de tous ceux qui l'avaient rencontrée.

Le service funèbre a eu lieu vendredi, à la cathédrale. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte et son fils Louis. Mgr Jubinville chanta le service, assisté de MM. les abbés Brunet et Levêque. L'inhumation fut faite au cimetière de la cathédrale, en présence d'un grand nombre d'amis.

Les porteurs étaient: MM. E. Letienne, M. André, I.-B. Boux, E. Gourbil, J. Normandeau, J. Dufault, M. Rousseau et A. Rousseau.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Cercle local de l'Association d'Education

A une assemblée du cercle local de l'Association d'Education, tenue dimanche après-midi dans la salle du Cercle Ouvrier, M. Armand Pambrun fut nommé pour succéder à M. Narcisse Fournier, à la charge de président. L'on nomma aussi des délégués au Congrès de l'Association d'Education qui aura lieu les 5 et 6 juillet. Il fut proposé par un vote unanime que le secrétaire adresse à M. N. Fournier une lettre de remerciements pour tout le dévouement dont il a fait preuve.

Mort de Mme J.-P. Bertrand

Mme J.-P. Bertrand, épouse de M. J.-P. Bertrand, citoyen bien connu de Saint-Boniface, est décédée à l'hôpital de notre ville, la semaine dernière. Mme Bertrand (née Manion) était venue à Saint-Boniface avec son époux il y a une dizaine d'années, alors que M. Bertrand devenait le gérant de la Ruberoid à Winnipeg. Mme Bertrand était la soeur de l'hon. M. Manion, ministre des chemins de fer dans le cabinet Bennett. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, deux filles, toutes élèves de l'Académie Saint-Joseph. Mme Bertrand est décédée après une longue maladie supportée avec patience et résignation chrétienne.

Les funérailles ont eu lieu à Fort William, d'où Mme Bertrand était originaire.

Nos sincères sympathies à la famille éplorée, et particulièrement à M. J.-P. Bertrand, qui a toujours montré tant de dévouement à toutes nos causes depuis son séjour parmi nous.

Union Nationale Française

L'Union Nationale Française, à sa dernière assemblée, a décidé de fixer la réunion mensuelle de ses membres au premier lundi de chaque mois au lieu du second lundi.

A cette même réunion, elle a résolu de s'unir aux Dames Auxiliaires des Vétérans Français pour recevoir Lady Bessborough à sa visite prochaine au Manitoba, pour lui faire une réception digne d'elle.

M. Monty à Saint-Boniface

M. Louis Monty était de passage à Saint-Boniface, ces jours derniers. Ce nom dira quelque chose à bien des anciens. M. Monty, en effet, est l'artiste qui a décoré plusieurs églises dans la province ou les environs. Son oeuvre principale est l'église de Lorette, où il a dépeint d'une manière si prenante la vie de la très sainte Vierge. M. Monty avait en plus décoré la vieille cathédrale de Saint-Boniface, l'ancienne église de Saint-Jean-Baptiste, l'église actuelle de Neche, N.D., celle de Portage-la-Prairie, l'église de Morinville, la chapelle des Soeurs Grises à Saint-Boniface, etc.

M. Monty, encore jeune de coeur, travaille toujours à son noble métier. Il arrivait de voyage, accompagné de Mme Monty (née McNeil). Les deux distingués visiteurs ont été les hôtes de M. le Dr Royal, à Lorette, lors de leur passage au Manitoba.

Paroisse belge du Sacré-Coeur

La tombola qui devait avoir lieu le dimanche 19 juin a dû être remise, à cause de la pluie; elle aura lieu le dimanche 26 juin, après la grand'messe.

Ligue de balle molle

Vers la fin du mois dernier, quelques aînés des cercles de l'A.C.J.C., s'occupant activement d'orientations nouvelles, sont entrés en pourparlers avec les différentes associations de jeunesse à Saint-Boniface, dans le but de former une ligue de balle molle qui grouperait nos jeunes durant les mois d'été.

Le mouvement était à peine lancé quand l'O.J2.C. et les Cercles La Vérendrye et Ritchot répondirent à l'appel en formant cinq équipes qui, certes, ne sont pas à dédaigner.

Au cours des assemblées d'organisation qu'occasionna la formation de la ligue, les directeurs des équipes susmensionnées élirent un comité de direction pour rédiger des constitutions et maintenir la paix et l'esprit sportif en cas de dispute.

Durant ce temps, les joueurs ne perdirent aucune occasion de se mettre en forme, tant pour leur propre formation physique que pour faire bonne figure à l'ouverture de la ligue.

Finalement, les parties commencèrent le 5 juin au soir, et depuis ce temps, l'enthousiasme devient de plus en plus grandissant.

Nous apprenons de bonne source que le Comité Central de l'A.C.J.C., qui s'intéresse d'une manière toute spéciale aux jeunes de l'Ouest, a bien voulu doter notre ligue d'une magnifique coupe qui sera décernée aux vainqueurs à la fin de la saison sportive. Cette délicatesse de nos camarades de l'Est, outre qu'elle est un excellent stimulant pour nos jeunes, cimentera encore davantage les liens d'amitié qui nous unissent.

PETITES NOTES

M. Lionel Dufresne, de Montréal, autrefois de Saint-Boniface, est actuellement en visite, ainsi que ses deux fils, Gaston et Guy, chez sa soeur, Mme Horace Morier, de Saint-Vital.

* * *

La famille Bouchet remercie cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

* * *

Mme Eugène Laberge, de Norwood, et ses enfants, Jérôme et Bernard, partiront jeudi pour leurs vacances d'été.

* * *

Mme de Saint-Denis, ainsi que les familles Chauvière, Collon et Etsell, très touchées des preuves de sympathie qu'elles ont reçues dans la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver, remercient bien sincèrement les personnes qui ont pris part à leur douleur.

QUEBEC. — M. Gordon Scott, ancien trésorier provincial, a été nommé conseiller législatif pour succéder à feu M. Henry Miles.

Une pluie bienfaisante

La pluie de vendredi, la plus forte et la plus générale de la saison, a réjoui tous les cultivateurs du Manitoba. Elle n'a pas seulement apporté au sol une humidité dont le besoin se faisait sentir, mais a aussi retardé la menace des sauterelles, sérieusement inquiétante dans plusieurs parties de la province.

QUEBEC. — Le commandeur Joseph Picard, gérant général de la "Rock City Tobacco" et depuis dix ans président de la Commission Scolaire Catholique de Québec, est décédé subitement.

PARIS. — La nation française et le monde de la musique ont honoré la mémoire de Claude Debussy dans le dévoilement solennel d'une statue du grand compositeur français.

Page Féminine

Pardon? Oubli?

"Je pardonne, mais je n'oublie pas", voilà une formule qui semble de fort bon ton. Elle a, en apparence, de la générosité, puisque, tout en se souvenant d'une offense, on possède assez de grandeur d'âme pour la pardonner.

Mais pardonne-t-on vraiment? Oui, du moins officiellement. On reprend les relations familiales ou mondaines, sans plus faire allusion à la vieille querelle. Les visages redeviennent affables, les paroles courtoises. Mais, au fond du cour, le grief reste là, tenace, farouche. On n'oublie pas, jamais on n'oubliera.

Et l'on dit pour se justifier: "Je ne peux pas oublier, moi, je suis trop sensible, et la peine qu'on me causa fut trop grande." Il est vrai que certaines blessures semblent inguérissables, car le mot dur qu'on entendit, le geste méchant qu'on subit, l'injustice dont on fut victime semblèrent prouver le manque d'affection, parfois la haine. Tout en pardonnant pleinement, n'est-il pas nécessaire de se souvenir, pour se préserver à l'avenir de semblables atteintes, pour en préserver aussi les autres?

Oui, sans doute, dans certains cas, c'est un devoir de se souvenir des offenses afin qu'elles ne se reproduisent pas. Les parents le doivent, leur rôle les y oblige; mais la tendresse inépuisable d'un père ou d'une mère a des trésors d'indulgence tels que le souvenir de la faute de leur enfant n'affaiblira pas le pardon accordé. Les autres éducateurs, s'ils veulent être respectés, les chefs d'entreprise, s'ils veulent maintenir la discipline chez leurs subordonnés, ne pourront oublier complètement l'injure de l'un deux; cependant, il est préférable qu'ils n'y pensent que dans la mesure où ils ne peuvent s'en dispenser, pour ne pas entretenir en leur coeur le ressentiment. Mais, dans les autres circonstances, — et ce sont les plus fréquentes, — il faut s'efforcer d'oublier pour que le pardon soit plus complet.

Le pardon est si beau! Il nous libère de ces passions douloureuses et néfastes qui s'appellent la colère, le désir de vengeance, l'animosité. Il a vraiment une noblesse très haute. L'avez-vous remarqué? Ce sont surtout les âmes vulgaires qui ne pardonnent pas. Garder rancune semble une déchéance quand on atteint une certaine élévation morale.

Et le pardon, s'il est beau, est en même temps si juste! Celui qui nous offense a souvent des excuses. A-t-il voulu vraiment nous peiner ou nous nuire? N'y a-t-il pas eu quelque responsabilité de notre part dans son acte inamical? Nous nous rendons compte facilement des manquements de nos semblables à notre égard, mais nous ne sommes pas toujours sans reproche à l'égard d'autrui. Reconnaissons sincèrement notre part de torts, cela nous donnera une immense indulgence. Demandons-nous aussi si, parmi les motifs qui ont fait agir celui qui nous a affligés, il n'existe pas des atténuations à sa faute. Il peut être malade ou malheureux et n'avoir plus une maîtrise absolue de lui-même; des personnes étrangères l'ont peut-être trompé sur notre compte. Les raisons des actions humaines sont extrêmement complexes et nous ne connaissons jamais tout d'une âme ou d'une vie.

Alors, le pardon vrai, le pardon sans restriction, est la solution qui s'impose. Et c'est peut-être le meilleur moyen d'aider les coupables à s'amender.

"En croyant à des fleurs, parfois on les fait naître", a dit Rostand. En croyant que notre mansuétude améliorera les âmes, les fera refleurir, provoquerons-nous cette belle floraison de vertu et de bonté? Pas toujours; mais si quelquefois nous sommes récompensés de nos efforts, cela vaut que nous l'essayions.

UNE MERE.

ON DEMANDE DES HOMMES

Avec la belle saison revient la préoccupation de choisir vos vêtements légers et ceux de vos filles. La mode des jupes écourtées est finie pour les grandes personnes, mais elle subsiste pour les petites, et d'ailleurs, on n'a pas encore trouvé le secret de faire allonger les robes à mesure que les enfants grandissent et c'est votre bon goût qui doit trouver le moyen d'utiliser celles de l'an dernier, sans que la pudeur en souffre.

Ne laissez pas vos tout petits sur les pelouses et sur les balcons, sous prétexte de bains de soleil, dans un accoutrement qui leur donne l'apparence de petits sauvages d'une tribu qui n'a pas encore appris à se vêtir. Que vos filles de six à huit ans n'aillent pas pieds et jambes nus avec des robes si sommaires que l'on se demande ce que sera plus tard leur sentiment de la pudeur et devant quelle audace elles pourront reculer.

Si les jupes ont retrouvé la belle ampleur et les longues draperies de jadis, le décolletage s'est accentué, et l'on voit des robes de rue sur les gravures de mode, auxquelles il manque une partie notable du dos et la presque totalité des manches. Il n'est pas nécessaire de recourir à l'autorité de l'Eglise pour admettre que cette tenue n'a pas sa raison d'être, pas plus que celle des bains mixtes que nous revoyons et qui ne sera pas améliorée, si l'on juge par les dernières saisons.

Il y avait peut-être quelques dangers, autrefois, lorsqu'on laissait se baigner ensemble les garçons et les filles; mais cela se bornait après tout à quelques plongeons à eau profonde; tandis qu'aujourd'hui, on ne se baigne plus, on s'expose des après-midis entiers sur le sable dans des attitudes que des gens sérieux ne sauraient tolérer.

Du costume de bain primitif, on a enlevé la jupe, puis les manches, et quand il a été ainsi réduit à sa plus simple expression, on a encore donné des coups de ciseaux sur la longueur, autour des bras et dans le dos. Avec le laisser aller des foules qui se pressent sur la plage, quelle est la mère expérimentée qui laissera ainsi jongler sa fille avec sa vertu sans trembler sur sa propre responsabilité.

Celles qui se vantent qu'elles ne font pas de mal, qu'elles n'en font pas faire aux autres, n'ont qu'à écouter les hommes de tout âge et de toutes catégories qui s'arrêtent ébahis devant ces exhibitions et dont les réflexions feraient rougir le peu qui leur reste de pudeur.

Tous les pères chrétiens, tous les maris qui ont l'ambition de garder intacts le coeur et l'amour de leurs femmes, tous les jeunes gens qui ont encore un idéal de pureté devraient s'unir à la croisade pour le retour de la modestie chrétienne.

Si nous sommes impuissantes à persuader les jeunes filles que c'est encore leur plus belle parure, ceux qu'elles ont l'ambition de charmer ou qu'elles croient avoir conquis le pourraient plus facilement s'ils y mettaient autant de soins qu'ils prennent parfois à les pousser aux extravagances.

Où sont les apôtres qui les aideront à remonter la pente?

GINEVRA.

— Le "Soleil".



Les incompréhensions familiales

L'adolescence est, par excellence, l'âge où l'on se découvre incompris et où l'on en souffre. Or l'enfant accède alors à un monde nouveau et la plupart du temps il y accède seul, à l'insu de ceux qui l'entourent. Il est tiraillé par des aspirations contradictoires. Il s'adresserait bien à ses parents pour essayer de voir clair en lui-même; mais il craint de n'obtenir que des conseils de froide morale, sans rapport avec les troubles confus qu'il éprouve.

C'est qu'en effet les parents ne peuvent abdiquer leur rôle de guide et qu'il leur est malaisé de garder une attitude perpétuellement approbative. Le problème pour eux consiste à concilier une certaine fermeté de principe avec la plus compréhensive indulgence. Il y faut du tact.

Or certains parents, comme pour maintenir leur supériorité hors de toute atteinte, semblent prendre à coeur d'établir une sorte de muraille entre eux et leurs enfants. Que de pères ont l'habitude de dire à leur fils: "Quand tu auras mon âge, tu penseras de telle manière..." ou encore: "Comment veux-tu discuter, tu n'as pas mon expérience..." Mais une telle supériorité de surface n'impose guère à la jeunesse; elle a quelque chose d'irritant et d'agressif pour les adolescents à qui elle interdit, "a priori", toute réplique.

Il y a aussi des parents qui croient de bonne politique de donner toujours d'eux-mêmes à leurs descendants une image de perfection quasi inhumaine: à les entendre, ils n'ont jamais eu de ces faiblesses que connaissent les autres; ils n'ont jamais cédé à aucune tentation. Ils se posent en modèles; mais les jeunes gens ou bien doutent de leurs dires ou bien concluent que leur père, et leur mère sont d'une autre nature qu'eux-mêmes et s'en trouvent plus éloignés qu'auparavant. Les parents ne doivent pas se proclamer supérieurs, mais bien se montrer supérieurs, le plus simplement du monde. La façon la plus subtile et la meilleure d'éduquer ses enfants, c'est de chercher sans cesse à s'éduquer soi-même, parallèlement à eux.

Le suffrage des femmes

Le premier pays qui accorda le droit de vote aux femmes est un Etat d'Amérique, le Wyoming, en 1869. Peu avant 1900, trois autres Etats des Etats-Unis, puis l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Grande-Bretagne, la Finlande, la Suède, l'Islande, avaient reconnu aux femmes les droits politiques intégraux ou partiels.

Actuellement, dans trente-sept Etats, environ deux cent cinquante millions de femmes ont le droit de vote. Des femmes siègent aux Parlements anglais, allemand, autrichien, danois, espagnol, finlandais, suédois, norvégien, polonais, tchécoslovaque, hollandais, canadien, etc.

La France est le seul grand pays d'Europe où les femmes n'ont aucun droit civique; le Portugal, la Yougoslavie, la Bulgarie et la Turquie sont dans le même cas; en Belgique, en Suisse, en Italie, en Roumanie et en Grèce les femmes ne votent que partiellement.

Pour boire frais

Si l'on a une bonne cave, la question est résolue, mais le cas contraire n'est pas rare. Alors, prendre un torchon bien spongieux, le tremper dans l'eau et entortiller la bouteille dans ce linge. Placer le tout à l'air, au courant d'air même. L'évaporation de l'eau se fera aux dépens de la chaleur relative de la bouteille, qui sera plus fraîche après quelque temps.

Ce même procédé peut être employé pour conserver le lait sans qu'il tourne. Alors on emploie des bocaux à conserves, dont la grande ouverture permet le nettoyage.

Mettre sous la bouteille ou le bocal une bassine ou un plat, et tenir le linge bien humide.



CONSEILS UTILES

Un peu de sel dans l'empois le rend plus blanc et l'empêche de s'attacher au fer.

Les tricots de soie artificielle et les tricots de soie animale supportent un nettoyage à l'eau tiède et au savon suivi d'un rinçage. Si la soie est blanche, un soufrage, après nettoyage, lui assurera un blanc parfait mais le soufrage ne peut être employé que pour la soie véritable.

Pour conserver le poisson bien frais, pendant un jour ou deux, saupoudrez-le de gros sel et enveloppez-le d'un morceau de mousseline humecté de vinaigre. Vous n'aurez qu'à le passer à l'eau fraîche avant de le faire cuire.

Quand vous faites cuire une betterave, pour l'éplucher facilement, plongez-la toute chaude dans l'eau froide. La pelure, ensuite, s'en ira toute seule.

Pour empêcher les confitures de cristalliser

Il arrive que les confitures cristallisent. Cela provient d'une insuffisance de cuisson ou encore d'un manque d'acidité des fruits. Quoi qu'il en soit, on peut prendre la précaution suivante: ajouter une cuillerée à café de vinaigre par quantité correspondant au contenu d'un pot.

Il est encore préférable de mélanger à la confiture, au début de la cuisson, le jus de quelques citrons; cela n'est pas désagréable comme goût et préserve la confiture de toute cristallisation.

L'école buissonnière

On aura beau faire et beau dire, il n'est pas d'exhortations, ni d'arguments, ni de récompenses, ni de menaces assez puissants pour détruire chez nos enfants le goût de l'école buissonnière.

Quel maître, évoquant ses souvenirs, peut se vanter d'avoir su toujours résister à la tentation de s'évader de la cage plus ou moins dorée que fut l'école de son enfance? Lequel n'a jamais répondu, en été, à l'appel troublant des sous-bois baignés d'ombre fraîche, peuplés de nids, et de vols furtifs, et de voix mystérieuses? Lequel encore n'a point préféré, en un de ces radieux jours d'hiver, fuir le lieu surchauffé aux vieux relents, pour se lancer à travers les blancs espaces et se laisser glisser enveloppé de lumière, enivré d'air glacial dans l'immense solitude?

Nos enfants nous ressemblent. Ne leur gardons donc point rancune, si, à leur tour, ils nous faussent compagnie pour se mêler à quelqu'une de ces fêtes de la Nature.

Pierre (6 ans) ne se déplait point à l'école. Pourtant il lui arrive parfois de prendre la clé des champs, et il ne choisit pas toujours, pour ce faire, le moment des vacances. Seulement, il ne juge pas à sa véritable importance le motif qui le fait agir. Il est même quelquefois à court de prétextes:

— Qu'as-tu fait hier, Pierre?

— Je suis resté à la maison pour aider maman.

— Eh bien! raconte un peu ce que tu as fait.

— J'ai fait le café... à quatre heures!

Les cinq ans de Gabrielle n'ignorent pas le seul motif d'absence admissible. Comme elle avait manqué la classe un jour, je lui en demande la raison:

— J'étais malade, répond-elle.

— Où avais-tu mal?

— Je ne sais pas, maman ne me l'a pas dit.

O délicieuse candeur enfantine, en ton nom et un peu aussi au nom des plaisirs innocents défendus à ces tout petits, le tyran que je suis sourit et... pardonne.

A. JEUNET,
Institutrice.

Au magasin

— Vous désirez, Monsieur?

— Une paire de bretelles, Mademoiselle.

— Voici! et avec ça, Monsieur?...

— Avec ça!... Eh bien, je ferai tenir mes pantalons.

Macarons au "Corn Flakes"

2 blancs d'oeufs; 1 tasse de sucre; 1 tasse de coco; 2 tasses de "Corn Flakes"; ½ tasse d'amandes hachées; ½ cuillerée à thé de vanille.

Préparation. — Battre les blancs d'oeufs en neige et ajouter graduellement le sucre, le coco, le "Corn Flakes", les amandes et l'essence.

Tout un ciel est dans une goutte de rosée, toute une âme est dans une larme. — Abbé Roux.

ECHOS D'EUROPE

René Bazin est gravement malade

Paris. — René Bazin, de l'Académie Française, romancier bien connu au Canada, est gravement malade à son domicile parisien. Il est né à Angers en 1853.

Un coup de revolver au parlement belge

Bruxelles. — Une détonation de revolver dans la tribune du public a causé beaucoup d'émoi à la Chambre des députés, au cours d'un débat. Un homme a été arrêté. Il paraît avoir fait feu dans la direction des socialistes, mais personne n'a été atteint.

Une conspiration royaliste en Espagne

Barcelone. — Le général Emilio Barrera, l'un des Espagnols les plus influents sous la dictature Primo de Rivera, a été arrêté à son domicile, aujourd'hui, et accusé de participer à une conspiration pour rétablir le trône d'Alphonse XIII. Des officiers de la garnison de Barcelone seraient au nombre des conspirateurs.

Aristide Briand est mort pauvre

Paris. — Selon l'"Oeuvre", M. Aristide Briand est mort relativement pauvre. Ce journal proteste contre ceux qui laissent entendre que M. Briand s'est enrichi au service de la France. Il affirme que l'ancien ministre n'avait que $3,200 en banque à sa mort, et qu'on n'a trouvé chez lui que 6,000 francs ($240).

Les "Chemises brunes" sont reparues en Allemagne

Berlin. — Les troupes de choc racistes d'Adolphe Hitler, qui avaient été dissoutes par le gouvernement Bruning, le 13 avril, parce qu'elles constituaient une armée privée menaçant l'état, sont rentrées dans la légalité, par suite d'un décret du nouveau gouvernement.

L'armée des chemises brunes, forte de 400,000 hommes, avait été licenciée à la veille des élections du Landstag prussien. La dissolution causa d'amères protestations, les racistes prétendant qu'on voulait les affaiblir avant d'aller aux polls; ce qui ne les empêcha pas de se révéler le parti le plus puissant de toute l'Allemagne.

Le gouverneur de Rome fait une visite au Pape

Cité Vaticane. — Pour la première fois depuis 1870, le gouverneur de Rome a fait une visite au Pape. Cette visite fait partie d'une série que le gouvernement italien a commencée après sa réconciliation avec le Vatican, il y a quelques mois.

Le présent gouverneur de Rome est le prince Concompagni-Ludovisi. Il est fils de Mgr Hugues Boncompagni-Ludovisi, devenu prêtre après la mort de sa femme, en 1895, et nommé vice-camerlingue de la Sainte Eglise en février 1921.

Un soldat français et cinq marocains tués au Maroc

Rabat, Maroc. — Un soldat français et cinq soldats marocains ont été tués, en repoussant une attaque de tribus dissidentes, dans la région d'Atistra. Un membre de la Légion étrangère et neuf soldats indigènes ont été blessés. Des pertes considérables ont été infligées aux assaillants.

Le clergé au parlement français

Depuis 1871, 15 prêtres ont fait partie du Parlement français.

L'Assemblée nationale de 1871 en comptait trois: Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, l'abbé Maraliach et l'abbé Jaffré.

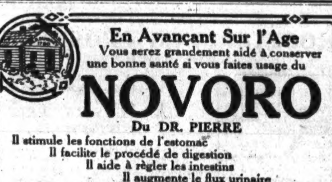
Après la Constitution de 1875, Mgr Dupanloup est élu sénateur inamovible. Il meurt en 1878. De cette date au lendemain de la grande guerre, on ne verra plus de soutanes au Sénat. En 1919, les provinces reconquises y envoient le chanoine Delsor et le chanoine Collin, tous deux morts. Reste un sénateur ecclésiastique, le chanoine Muller.

Mgr Freppel, évêque d'Angers, pénètre au Palais Bourbon en 1880. Il est rejoint, l'année suivante, par l'abbé Dugorne, élu dans les Côtes-du-Nord. Mais celui-ci est invalidé.

A Mgr Freppel succèdent Mgr d'Hulst (1892) et l'abbé Gayraud (1897-1912). Entre temps, l'abbé Lemire siège à la Chambre comme député du Nord (1893-1928).

Depuis la guerre, les provinces reconquises ont envoyé à la Chambre l'abbé Wetterlé, l'abbé Hackspill et le chanoine Louis: tous les trois se sont retirés volontairement.

Dans la législature qui vient de prendre fin, deux prêtres siégeaient à la Chambre des députés: M. l'abbé Bergey et M. le chanoine Desgranges, qui reste député du Morbihan.









GUIDE COMMERCIAL DE LA LIBERTÉ

Trouvez les Lettres Manquantes cette Semaine

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront McLAREN

Nous avons omis à dessein sept lettres des annonces paraissant dans cette page. Une fois trouvées et mises dans l'ordre voulu, ces lettres donneront le mot M-c-L-A-R-E-N. Lisez les annonces très attentivement et trouvez les lettres manquantes. Inscrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises et adressez immédiatement votre réponse à la "Liberté", 619, ave. McDermot, Winnipeg. On tiendra compte à la fois de l'exactitude, de la netteté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité impartial et les noms des gagnants seront publiés dans deux semaines. Les employés du journal et les membres de leurs familles ne peuvent prendre part au concours. Les réponses doivent nous parvenir au plus tard samedi de la semaine prochaine, à 10 h. du matin.

LES PRIX SERONT ACCORDES COMME SUIT:

1er prix, $3.00 — 2ème prix, $2.00 — 3ème prix, $1.00 — 4ème prix, $1,00

Concours de Lettres Manquantes

Pour la semaine du 8 juin

LETTRES MANQUANTES

N omis dans "moins"—Codville Company.
E omis dans "Winnipeg"—McLaren Hotel.
A omis dans "l'Agent"—Falcon Oils Ltd.
L omis dans "simple"—Quinton's.

B omis dans "blocs"—Neal Bros. Ltd.
R omis dans "valeurs"—Clover Leaf Salmon.
O omis dans "Eaton"—Dubois.
S omis dans "autos"—Moore's Taxi Ltd.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $3.00—Mlle Madeleine Grignard, Laurier, Man.
2e prix: $2.00—J.-Eugène Perron, Sainte-Anne-des-Chênes, Man.
3e prix: $1.00—Mme V. Fontaine, 206, rue Kitson, Norwood, Man.
4e prix: $1.00—Mlle Simone André, 541, rue Langevin, St-Boniface.

Envoyez encore cette semaine

Cette page spéciale d'annonces paraît encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité des réponses.

L'Encyclique "Caritate Christi"

(Suite de la page 3)

nations seront fondées sur cette base, c'est alors seulement que sera possible sur la terre une paix vraiment stable.

Au contraire, à créer cette atmosphère de paix durable, ne suffiront ni les traits de paix, ni les conventions les plus solennelles, ni les réunions et les conférences internationales, ni les efforts, même les plus nobles et les plus sincères, des hommes d'Etat, si d'abord on ne reconnait pas les droits sacrés de la loi naturelle et divine. Aucun de ceux qui dirigent la vie économique des peuples, aucun talent d'organisation, ne pourra jamais dénouer pacifiquement les difficultés sociales, si d'abord, sur le terrain économique lui-même, ne triomphe la loi morale appuyée sur Dieu et sur la conscience. Là est la valeur fondamentale, source de toutes les valeurs dans la vie aussi bien économique que politique des nations; c'est la "monnaie" la plus sûre: si on la conserve bien solide, toutes les autres seront stables, étant garanties par l'autorité la plus forte, par la loi de Dieu immuable et éternelle.

Mais pour les individus aussi la pénitence est fondement et source de paix véritable: elle les détache des biens terrestres et caducs, elle les élève jusqu'aux biens éternels, elle leur donne, au milieu même des privations et des adversités, une paix que le monde, avec toutes ses richesses et tous ses plaisirs, est incapable de donner. Un des chants les plus sereinement joyeux qui aient jamais été entendus dans cette vallée de larmes, n'est-il pas le célèbre "Cantique du Soleil" de saint François? Or, celui qui le composa, qui l'écrivit, qui le chanta, fut un des plus austères parmi les disciples du Christ, le Pauvre d'Assise, qui ne possédait absolument rien sur la terre et portait sur son corps épuisé les stigmates douloureux de son Maître crucifié.

Esprit de prière donc et esprit de pénitence, ce sont là les deux esprits puissants que Dieu nous envoie en ces jours pour ramener à lui l'humanité égarée qui erre ça et là sans conducteur; ce sont là les deux esprits qui doivent faire disparaître et guérir la première et principale cause de toute révolte et de toute révolution, la révolte de l'homme contre Dieu. Mais ce sont les peuples eux-mêmes qui sont appelés à faire leur choix définitif: ou ils se livreront à ces bons et bienfaisants esprits, et ils se tourneront, humbles et repentants, vers leur Maître et leur Père miséricordieux, ou ils s'abandonneront, eux-mêmes et le peu de bonheur qui reste encore sur la terre, à la merci de l'ennemi de Dieu, à l'esprit de vengeance et de ruine spirituelle.

IV.—REPARATION ET PRIERE EN L'OCTAVE DU SACRE-COEUR DE JESUS

Et quelle occasion plus opportune pourrions-Nous vous indiquer, Vénérables Frères, pour une telle union de prières et de réparation que la fête prochaine du Sacré-Coeur de Jésus? L'esprit propre de cette solennité, comme Nous l'avons amplement montré il y a quatre ans dans Notre Encyclique "Miserentissimus", est précisément un esprit d'amour réparateur, et c'est pourquoi Nous avons voulu qu'en un tel jour chaque année, à perpétuité, l'on fit, dans toutes les églises de la terre, acte public d'amende honorable pour tant d'offenses qui blessent ce Coeur divin.

Que cette année, la fête du Sacré-Coeur soit donc pour toute l'Eglise un jour de sainte émulation dans la réparation et la prière. Que les fidèles accourent nombreux à la sainte Table, qu'ils accourent au pied des autels pour adorer le Sauveur du monde sous les voiles du Saint Sacrement, que vous, Vénérables Frères, veillerez à faire exposer solennellement en ce jour dans toutes les églises; qu'ils répandent dans ce coeur miséricordieux, qui a connu toutes les peines du coeur humain, l'abondance de leurs douleurs, la fermeté de leur foi, la confiance de leur espérance, l'ardeur de leur charité. Qu'ils le prient, en recourant à la puissante intercession de Marie, médiatrice de toutes les grâces, pour eux et pour leurs familles, pour leur patrie, pour l'Eglise; qu'ils le prient pour le Vicaire du Christ et pour les autres pasteurs qui partagent avec lui le poids redoutable du gouvernement des âmes; qu'ils le prient pour leurs frères dans la foi, pour leurs frères qui sont encore dans l'erreur, pour les incrédules, pour les infidèles, pour les ennemis mêmes de Dieu et de l'Eglise, afin qu'ils se convertissent.

Et que cet esprit de prière et de réparation persévère aussi intense, aussi vivant et actif chez tous les fidèles pendant toute l'octave par laquelle Nous avons voulu accroître la solennité de cette fête; que pendant cette octave, de la manière que chacun de vous, Vénérables Frères, croira opportun, suivant les circonstances locales, de prescrire ou de conseiller, l'on fasse des prières publiques et autres exercices de piété aux intentions brièvement indiquées plus haut, "afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce pour être secourus en temps opportun".

Que cette octave soit vraiment pour tout le peuple chrétien une octave de réparation et de sainte tristesse; que ce soient des jours de mortification et de prière.

Que les fidèles s'abstiennent au moins des spectacles, des divertissements même licites; quant aux personnes plus aisées, qu'en esprit d'austérité chrétienne elles fassent quelque réduction volontaire sur leur train de vie, même déjà modeste, et donnent de préférence aux pauvres le produit d'un tel retranchement, car l'aumône, elle aussi, est un excellent moyen de satisfaire à la divine Justice et d'attirer la divine Miséricorde.

Que les pauvres, et tous ceux qui, en ce moment, sont durement éprouvés par la pénurie du travail et le manque de pain, offrent avec un égal esprit de pénitence, avec une plus grande résignation, les privations que leur imposent la difficulté des temps et la condition sociale que la divine Providence leur a assignée dans ses dispositions mystérieuses, mais, cependant, toujours inspirées par l'amour; qu'ils acceptent de la main de Dieu, d'un coeur humble et confiant, les effets de la pauvreté, rendus plus durs par la gêne dans laquelle se débat actuellement l'humanité; que, par une générosité plus grande encore, ils s'élèvent jusqu'à la divine sublimité de la Croix du Christ, se rappelant que, si le travail est une des valeurs les plus grandes de cette vie, c'est, cependant, l'amour d'un Dieu souffrant qui a sauvé le monde; qu'ils se consolent dans la certitude que leurs sacrifices et leurs peines chrétiennement supportées contribueront efficacement à hâter l'heure de la miséricorde et de la paix.

Le divin Coeur de Jésus ne pourra pas ne pas exaucer les prières et les sacrifices de son Eglise, et il dira enfin à son Epouse bien-aimée qui gémit à ses pieds, sous le poids de tant de peines et de tant de maux: "Ta foi est grande; qu'il te soit fait comme tu le désires".

Rempli de cette confiance que vient encore augmenter le souvenir de la croix, signe sacré et précieux instrument de notre Rédemption, et dont nous célébrons aujourd'hui la glorieuse invention, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, à tout l'univers catholique, Nous accordons de toute l'affection de notre coeur paternel la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de l'Invention de la Sainte Croix, le 3 mai de l'an 1932, onzième de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

Le sergent Arthur Dorion

Prince-Albert, Sask. — Le sergent Arthur Dorion est mort à l'hôpital de la Sainte Famille, à l'âge de 74 ans.

C'est une figure bien connue et très estimée qui disparait. M. Arthur Dorion naquit à Drummondville, P.Q. Il s'en alla à Montréal en 1873 et plus tard à Ottawa où il fut employé dans le département des finances.

M. Dorion s'engagea dans la police montée en 1878 et partit pour l'Ouest l'année suivante. Durant les troubles de 1885, il servit sous les ordres du Major Crozier et après la bataille de Cut Knife, il fut nommé commandant des troupes de la police montée à Battleford.

En 1885, M. Dorion épousa Mlle Georgina Myers, d'Ottawa, qui lui survit et habite Prince-Albert. Lui survivent aussi un frère et une soeur qui sont aux Etats-Unis.

M. Dorion s'était fait une réputation de bravoure et de loyauté durant ses années de service dans la police montée, et sa popularité parmi ses camarades était bien connue. Il se retira en 1922, ayant un état de service de 44 ans.

CHICAGO. — Le président Hoover et le vice-président Curtis ont de nouveau été choisis comme candidats du parti républicain aux prochaines élections présidentielles.

Feuilleton de la "Liberté" No 10

Le Fiancé Inconnu

Par MAURICE BOUE

(Suite).

Durant plusieurs jours, les deux hommes se livrèrent aux mêmes pratiques; l'un veillait sur l'autre, afin de porter secours à l'enveloppe matérielle en cas d'accident.

L'âme du fakir rentra pour la dernière fois dans son habitacle un peu plus d'une semaine après. Son corps s'anima de nouveau, les yeux révulsés reprirent leur position normale.

Krishna se leva et dit:

— Le destin s'est accompli, Bodahishu, justice est faite.

Le couronnement

La comtesse de Langeais avait suivi les trois policiers. Arrêtée au consulat, c'est-à-dire en territoire français, elle relevait des lois françaises. Les formalités étaient normales.

Claire, en apprenant l'arrestation de sa mère, fut littéralement anéantie. Elle s'y attendait cependant depuis les terribles aveux qu'elle avait entendus; mais elle espérait retarder cette heure fatale.

Lorsqu'elle fut remise de ses émotions, elle manifesta le désir de rentrer en Europe. Elle comptait aller demander l'hospitalité à une soeur de sa mère et tenter de gagner sa vie.

Ainsi les prédictions du fakir se réalisaient.

Quant à Roger Ambert, il n'avait pas été surpris outre mesure par les événements et, en bon aventurier, il se proposait d'en tirer profit. Comment? Il n'eût pu le dire encore; mais il prévoyait que des idées germeraient dans son cerveau fécond en projets audacieux. Dès à présent, il réfléchissait que la disparition de ses deux alliés avait tout au moins l'avantage de le laisser, par le fait de son mariage, seul héritier du comte de Langeais.

La disparition de son épouse pouvait offrir quelques aléas; mais un nouvel événement se produisit.

Un beau matin, un Hindou se présenta au consulat et mit tant d'insistance à voir le comte, alléguant qu'il avait à lui faire une communication de la plus haute importance, qu'on l'introduisit.

Dès qu'il fut devant M. de Langeais il lui dit:

— Je me nomme Guicowar, et je vous apporte des nouvelles de votre fille.

Le consul général ressentit une émotion telle qu'il ne put que balbutier un mot:

— Parlez.

Guicowar, accomplissant à la lettre les instructions du fakir, lui fit alors le récit des événements auxquels il avait assisté.

Le comte de Langeais l'écoutait en tremblant.

— Ma fille est donc vivante! s'écria-t-il au comble de la joie.

— Oui, Excellence.

— Elle est chez vous?

— Elle est chez moi, tout à fait rétablie. Elle attend avec impatience le moment de vous revoir, car elle me parle constamment de son père.

D'un bond, le consul général fut debout. Il n'était plus maître de lui. Il jetait des ordres. C'était de nouveau le branle-bas au consulat:

— Vite! mon auto! Mon chauffeur! Où est-il?, Pourquoi mes ordres ne sont-ils pas exécutés?... Venez, mon ami, venez. Où habitez-vous? Très bien, vous m'accompagnerez.

Un instant après la limousine filait comme l'éclair à travers les rues de Calcutta. Sur les instructions de Guicowar, elle s'arrêta devant une misérable habitation du quartier pauvre.

Le comte craignit un instant qu'on ne l'eût attiré dans un guet-apens; mais son espoir le poussait en avant.

Lui-même poussa la porte sans hésitation.

Il aperçut Jeannine, sa Jeannine, assise sur un sopha graisseux. Un cri de joie insensée sortit de ses lèvres. Il se jeta sur son enfant, la serrant sur son coeur, versant des larmes de joie.

— Ma Jeannine! Ma Jeannine!

— Mon bon père! Enfin je vous retrouve!...

Et ils se regardèrent, palpitants, muets, ne sachant plus que se dire, alors que tout un monde nouveau s'éveillait en eux.

"Enfin, avait dit Jeannine, je vous retrouve!" Elle ne croyait pas dire si vrai. Car l'homme qu'elle voyait était bien désormais son véritable père, celui qui la prenait dans les bras lorsqu'elle était toute petite, celui qui partageait son coeur entre une épouse et une fillette également adorées...

Le second père, l'homme malade de Langeais, celui qui ne reconnaissait sa fille qu'à travers une brume confuse, le châtelain envoûté, s'était évanoui pour faire place à l'homme véritable.

Avec la seconde comtesse de Langeais avaient disparu les derniers artifices de l'atroce Circé. Morte la bête, mort le venin.

— Viens, partons, Jeannine, ma Jeannine, dit enfin le comte.

Et, prenant par la main la jeune femme éblouie de bonheur, il la conduisit vers l'auto.

Le consul tendit une bourse à Guicowar, qui observait cette scène en silence.

L'Hindou refusa du geste et dit simplement:

— J'agis au nom du Maître, de celui qui mendie un peu de riz et qui donne en échange des trésors de félicité. J'ai ordre de ne rien accepter.

— Excepté ma main, dit le comte en tendant sa dextre.

L'Hindou s'inclina, prit la main et la baisa.

Un instant après, la limousine reprenait le chemin du consulat.

Ce fut désormais, pour Jeannine, le bonheur, ou du moins une partie. Car il y avait un coin d'ombre dans ce tableau si habilement retouché par le magicien Krishna.

Certes, Jeannine était ravie d'avoir retrouvé son père. Mais les événements qu'on lui avait en partie décrits l'avaient bouleversée. Le croirait-on? Tandis que, d'une part, elle éprouvait la joie de la sécurité, elle ressentait une sorte de compassion inavouée pour sa belle-mère et sa belle-soeur. La comtesse, qu'elle craignait hier, lui semblait aujourd'hui digne de pitié. Elle eût voulu alléger son châtiment. Le malheur dont souffrait cette femme l'avait presque purifiée à ses yeux. Son bon petit coeur souffrait à l'idée qu'd'autres étaient éprouvés par les revers, ces autres fussent-ils des tyrans.

Elle avait même intercédé auprès de son père pour que Claire — qui la jalousait tant et l'avait méprisée — revînt près d'elle. Mais le comte était resté inexorable.

— Tout ce que je puis faire, dit-il, c'est de lui assurer une rente.

Et c'est ce qu'il avait fait.

Roger Ambert n'avait pas manifesté un enthousiasme bien grand, au retour de sa femme. Au début cependant il s'était montré plus accueillant et plus courtois. Maintenant qu'il ne se sentait plus soutenu par ses deux alliées, il estimait prudent de louvoyer.

Mais peu à peu son caractère violent reprit le dessus. Tandis qu'en présence du comte de Langeais, il entourait de prévenances sa femme, dans l'intimité il redevenait cruel et brutal.

Craignant que Jeannine ne se plaignît à son père, il lui avait dit, en la tutoyant sur un ton qu'il rendait à dessein populacier pour en renforcer l'arrogance:

— Si tu parles jamais, je te zigouille.

La douce et timide Jeannine avait eu peur. Si même elle avait eu l'envie de parler, elle se serait tue.

Roger Ambert en avait déduit que son pouvoir était désormais rétabli et il en avait abusé.

Nous croyons avoir suffisamment fait pressentir sa mentalité au début de ce récit: un rustre devenu mondain grâce à la protection de sa tante, caractère aventureux, audacieux, sans scrupule, ne reculant au dernier moment que devant le danger ou la crainte du châtiment. Des ambitions démesurées le tenaillaient.

Fruit d'une union consanguine, — sa mère, soeur de Mme Vve Ambert, avait épousé un cousin, — il y avait en lui une sorte de morbidité exacerbée qui le poussait à tous les paroxysmes, aussi bien à ceux de la haine qu'à ceux de l'amour.

On attribue souvent de la volonté à l'homme qui frappe du poing la table. Quelle erreur! L'irritabilité décèle presque toujours un état de faiblesse, et cela est si vrai qu'elle est un des symptômes les plus certains d'une maladie proche. Pourquoi attribuer de la volonté précisément à l'être qui en manque? Le fait de se laisser emporter par la colère ne prouve-t-il pas le manque de maîtrise?

Non, la véritable volonté se manifeste dans sa véritable forme: la patience. Elle est lente, sûre d'elle-même — et elle est douce, parce qu'elle sait que le bien seul, crée des choses durables et que le mal, étant dissolvant par essence, détruit.



Certes, la mauvaise volonté existe comme la bonne. — Mme Ambert l'avait trouvé — mais Roger ne possédait même pas celle-là.

C'était un emporté, sans plus.

Cet être était le jouet de ses passions, la victime de ses désirs. Enfant gâté, il avait été accoutumé à voir ses caprices réalisés. Il en avait induit que son omnipotence était absolue.

La vue de Jeannine l'avait charmé. Etrange attirance des contrastes, cette brute était tombée amoureuse de la femme la plus délicate, la plus sensitive qu'il eût pu rencontrer.

De même qu'étant enfant, il exigeait sur l'heure le polichinelle qu'il convoitait, il avait voulu, à vingt-cinq ans, être le propriétaire de cette charmante poupée vivante aux cheveux blonds, aux regards un peu tristes et si doux. A défaut de sa mère, sa tante avait réalisé son désir.

Quel n'avait pas été son dépit de voir qu'il ne possédait qu'une moitié de l'objet tant envié.

Il sentait que Jeannine n'était pas tout à lui, que son coeur n'était pas à lui.

L'amour qui rend stupide l'homme le plus intelligent rend parfois clairvoyant le plus borné.

L'effort que faisait la jeune femme pour aimer son époux ne lui échappait pas. Au lieu de l'amadouer, elle l'exaspérait.

— Qu'se figure donc cette petite dinde, se disait-il. Elle me fera tantôt l'aumône de son affection. A moi qu'assaillait une meule de prétendantes! Ne sait-elle pas qui je suis et ce que je vaux?

La prétention de tout individu est proportionnelle à son incapacité; seul un vrai savant avoue son ignorance.

Roger Ambert était parfaitement sincère lorsqu'il se comparait à Adonis ou à Jupiter. Il ne pouvait admettre qu'on résistât à ses charmes.

Au début, il résolut de dédaigner Jeannine, de l'écraser, sous sa souveraine indifférence.

Il ignorait qu'il y a des lois psychologiques aussi rigoureuses, aussi précises que les réactions chimiques. Quelles que soient les réactions dans cet autre domaine, l'amour n'engendrera jamais que la haine, qui est son équivalent, jamais l'indifférence. De même celle-ci sera toujours en dehors du courant de ces deux pôles.

Sans s'en rendre bien compte, Roger Ambert tombait d'un excès dans l'autre, chérissant sa femme avec furie, le torturant avec un calme déconcertant.

A certaines heures, son dépit l'incitait aux actes les plus violents. Nous avons dit qu'il n'y avait aucune noblesse de caractère dans cet homme. Son père avait été un aventurier de bas étage et l'instinct atavique ne s'était pas éteint dans le secrétaire d'ambassade. C'était, au fond, un apache transplanté dans un milieu mondain.

Il suffisait du coup de vent de la passion sur cette eau trouble pour faire remonter à la surface la fange du fond.

Au début, Roger Ambert avait mis un certain raffinement dans les tortures qu'il infligeait à Jeannine; mais, l'accoutumance aidant, il avait considéré inutile de mettre des gants.

Un jour, au paroxysme de la colère, il avait frappé. La fille du comte de Langeais, toute rougissante et toute tremblante sous la gifle, n'avait même pas songé à se défendre. De ce jour, le rustre, sentait faiblir sa proie, n'avait plus aucune retenue. Il battait sa femme comme aurait pu le faire un portefaix.

Une fois, Jeannine, toute couverte d'ecchymoses, avait eu un mouvement de révolte. Elle avait décidé d'avouer tout à son père. Mais, au moment de parler, une sorte de pudeur lui avait scellé les lèvres. Elle avait eu honte de montrer sous son véritable aspect l'homme dont elle portait le nom. Elle s'était tue une fois de plus.

Les distractions étaient rares pour la petite recluse. Elle n'assistait que très rarement aux fêtes données au consulat. La cause? Le plaisir qu'elle entrevoyait lui faisait mieux comprendre la profondeur du gouffre dans lequel elle vivait.

Elle pensait:

— Y a-t-il donc des femmes qui aiment et sont heureuses?

Ce n'est point qu'elle en eût été jalouse, qu'elle eût envié le bien-être des autres. Non. Ce sentiment mauvais était inconnu de cette âme altruiste. Bien au contraire, le bonheur des autres la réjouissait. Mais elle éprouvait une immense amertume à l'idée que cette joie était factice et qu'elle serait de courte durée.

Elle en était arrivée à croire qu'elle était née pour souffrir. Elle supportait ses supplices courageusement, jusqu'au moment où, la porte du paradis s'entr'ouvrant, elle se rendait vraiment compte, par comparaison, de son état.

Un jour, son père lui dit:

— Jeannine, il va falloir faire toilette.

— Pourquoi, mon père?

— Nous allons assister dans quelque temps à une grande cérémonie.

— Ici?

— Non. Il s'agit de bien autre chose. D'un couronnement.

— D'un couronnement!

— Oui, mon enfant. Le puissant maharajah de Tahor est mort, il y a quelques mois, et son neveu, un jeune homme de vingt-cinq ans, va monter sur le trône. Tous les diplomates des grandes puissances sont invités à la cérémonie. Roger, mon secrétaire, m'accompagnera. Ta place est près de ton époux et aussi, ma chère enfant, près de ton père.

Jeannine inclina la tête. Jamais elle ne s'était élevée contre une décision de ses parents.

Elle se prépara donc.

Huit jours après, le consul général de France, accompagné de sa suite, partait pour Baroda.

Par l'effet d'une perspective mentale, nous nous faisons une assez fausse idée des pays lointains. Nous avons une tendance à les considérer inférieurs aux nôtres à tous les points de vue. Nous sommes des myopes intellectuels nous rapetissons inconsidérément ce que nous voyons de loin.

Les chiffres, dans leur éloquence brutale, nous font comprendre nos erreurs. Les seules possessions anglaises de l'Inde comprennent plus de 5,000,000 kilomètres carrés, soit près de dix fois la superficie de la France ou la moitié de celle de l'Europe, et 300 millions d'habitants.

Le royaume où nous conduisons nos lecteurs est un des plus importants et des plus riches de l'Hindoustan.

Le consul général de France y arriva le jour même du couronnement.

Ce fut pour Jeannine un éblouissement féerique semblable à celui qu'éprouve le voyageur du Nord, lorsque, venu des pays brumeux ou pluvieux, il voit apparaître, un beau matin, après une nuit passée dans le P. L. M., les pays enchantés de la Côte d'Azur.

Cet éblouissement se doubla du fait qu'aux merveilles du pays s'ajoutaient les splendeurs d'une cour orientale.

Le palais des maharajahs de Tahor dépassait en beauté et en grandeur les plus célèbres édifices d'Europe. Tout l'art raffiné d'une race arrivée à son apogée semblait avoir été concentré là.

C'était une succession d'escaliers monumentaux, d'allées bordées de lions géants et de monstres symboliques, de portails dorés, de galeries superposées, une forêt de tours élancées et gracieuses malgré leur structure massive, des jardins suspendus comme ceux de Babylone, un dédale ininterrompu de salles grandioses d'une richesse inouïe.

L'architecture, sévère dans ses formes générales, élégante dans ses détails, savante et originale dans ses conceptions, transportait d'admiration les étrangers et reportait leur pensée à la grande époque qui avait enfanté un art si parfait.

Le soleil, en baignant cette cité royale, en faisait jaillir des éclats qui l'enveloppaient d'une sorte d'auréole.

Il fallait, en outre, ajouter à cette splendeur celle du couronnement: les étendards de soies multicolores, les riches costumes des princes hindous, la grâce des femmes parées de tous leurs atours.

Jeannine qui avait vécu une existence monotone, se croyait transportée brusquement au pays des songes.

Son étonnement et son admiration s'accrurent encore lorsqu'elle vit apparaître, dominant toute cette foule de rois, jeune, beau, éblouissant, le héros de la fête, l'élu: le nouveau maharajah de Tahor. Il incarnait la grâce séculaire d'une race affinée qui s'est élevée au plus haut degré de la perfection.

C'était un Dieu comme celui dont il portait le nom: Krishna. Il ajoutait, disait-on, la royauté à l'esprit que donne Brahma à celle que confèrent les hommes.

On savait qu'il avait passé son enfance dans le mystère de la jungle au milieu des sages et puissants brahmanes qui l'avaient initiés aux mystères sacrés. Il possédait des pouvoirs secrets qui lui donnaient un ascendant presque illimité sur les hommes.

Le vénéré Bodahishu, célèbre dans toutes les Indes, lui avait remis lui-même les insignes royaux.

En dehors, jusqu'aux confins de la capitale et au delà, un peuple délirant l'acclamait. Et c'était comme un souffle grandiose, comme une tempête de joie qui passait, en rafales, sur le palais.

Feu le maharajah Pillaji n'avait pas été aimé; l'espoir du peuple renaissait depuis la venue de Krishna, le fils de Khunderao le Sublime, celui qui avait été un père pour ses sujets.

La cérémonie du couronnement terminée, Krishna était descendu de son trône. Il s'était entretenu très simplement avec les rois, ses voisins, et les ambassadeurs des grandes puissances. Il connaissait l'anglais et le français et parlait ces deux langues avec une grande pureté. Il en saisissait même les subtilités. Ceci s'expliquait par le fait que son père Khundarao avait épousé une Européenne, d'une grande beauté et d'une noble intelligence, qu'il avait rencontrée au palais de la vice-royauté britannique à Delhi.

Certains disaient que la mère de Krishna, qui était morte très jeune, était Anglaise; d'autres affirmaient qu'elle était Française. En réalité, elle était née en Grande-Bretagne, mais elle descendait d'un émigré chassé par la Révolution de 89.

Le jeune maharajah avait donc dans les veines du sang français. C'est ce qui expliquait aussi qu'il unissait à la finesse des Hindous cette altière énergie des fils de la Gaule. Au surplus, ce croisement de deux races avait régénéré ce fils d'une noble, mais vieille dynastie.

Passant dans le rang de la foule, le maharajah s'était donc rapproché du monde diplomatique. Un moment vint où il se trouva en face du comte de Langeais, de sa fille et de son gendre.

Il salua le consul général en termes empreints de la plus grande cordialité.

A ce moment, Jeannine, qui n'avait vu le roi que de loin, étouffa un cri de surprise.

Elle avait cru reconnaître celui qu'elle aimait, l'homme qui lui était apparu à Langeais sous le nom de lord Edwards, celui aussi qu'elle avait entrevu à Calcutta sous la forme d'un mendiant.

Etait-ce possible? N'était-elle pas victime d'une étrange coïncidence? Certes, la ressemblance était étonnante; mais le cas des sosies, s'il est rare, n'existe pas moins. Pourquoi deux hommes n'apparaîtraient-ils pas sous le même aspect physique? Qu'y a-t-il au fond d'extraordinaire dans cette simple bizarrerie? La nature a ses caprices, tout comme une femme. Mais il était un point qui venait renforcer le doute de Jeannine: le maharajah avait aussi la voix de lord Edwards. Seule, elle pouvait le remarquer. Son père, lors du passage à Langeais de l'aviateur, était dans un état d'inconscience qui ne lui avait laissé aucun souvenir. Quant à Roger Ambert, il n'avait jamais vu l'hôte du château. Il en avait seulement entendu parler par sa tante et par Claire. Toutefois, il ne fut pas sans remarquer l'émotion si vive de Jeannine et son caractère naturellement soupçonneux et jaloux en conçut un vague dépit.

— Cette petite dinde, pensa-t-il, se laisse éblouir par le faste exagéré. Avec ses idées de folle, ne nourrirait-elle pas l'espoir d'être remarquée par un roi?

Il n'avait heureusement pas observé un fait qui n'avait pas échappé à d'autres.

A la vue de Jeannine, le maharajah avait blêmi, comme un homme qui se sent soudain frappé par un mal intérieur. Tout en s'inclinant, il avait vacillé.

Puis, sous l'impulsion d'une force inconnue, attiré par une sorte d'aimantation, il avait fait un pas vers Jeannine.

Leurs regards s'étaient croisés et ç'avait été comme un soudain courant électrique. Dans l'espace d'un éclair, deux âmes avaient communié.

Voyant la jeune fille pâlir à son tour, le maharajah avait détourné la tête. D'un effort, il avait reconquis la maîtrise de lui-même, et, après avoir salué le consul général de France et sa suite, il avait continué sa marche. Mais Jeannine n'avait pas la même force de caractère. L'apparition du maharajah l'avait profondément émue et bouleversée.

Tout l'amour qu'elle croyait avoir à jamais enseveli dans son coeur venait de ressusciter. Ce sentiment, si pur et si puissant, longtemps comprimé, venait de faire explosion. Elle ne savait plus que faire. Elle était comme une malade hallucinée qui sent le sol s'ouvrir sous ses pas. Son état de surexcitation nerveuse fut tel que son père s'en aperçut:

— Jeannine, qu'avez-vous donc? lui demanda-t-il en s'approchant d'elle.

Elle répondit presque machinalement:

— Je me sens mal, mon père.

Roger Ambert l'observait d'un regard oblique.

— Sans doute, est-ce le manque d'air, toute cette assemblée... l'émotion... dit le consul général. Venez, Jeannine, et vous, Roger, aidez-moi donc.

Ils se glissèrent parmi la foule, suivis de l'interprète Balhy, à qui le comte avait fait un signe.

Ils se retirèrent dans une vaste chambre voisine où, seuls, des serviteurs se tenaient, prêts à paraître au moindre signal.

Balhy leur parla en hindoustani. En un instant, Jeannine fut conduite dans une autre chambre où le bruit ne parvenait pas. Des divans somptueux apparaissaient, entre de lourdes tentures, parmi des peaux de lion.

La jeune femme fut étendue sur l'un d'eux. Un instant après, un Hindou, un vieillard tout vêtu de blanc, semblable à un brahmane, entra. Il se pencha sur la malade, puis il dit quelques mots.

L'interprète traduisit.

— Madame a besoin de repos. Le bruit l'a surexcitée. Il faut la laisser seule.

Il ajouta:

"Les femmes du palais veilleront sur elle et lui donneront tous les soins nécessaires."

Le comte hésita un instant.

— Nous pourrions nous asseoir ici, dit-il à Roger Ambert.

Celui-ci esquissa un geste vague.

— Que Son Excellence ne s'inquiète pas, dit Balhy. L'hospitalité est sacrée au pays des brahmanes. Madame sera soignée ici comme une reine.

Déjà trois femmes s'empressaient autour de Jeannine. Sur l'ordre du vieillard, elles avaient apporté des amphores. Jeannine avait posé la tête sur un coussin. Une douce langueur l'envahissait. Elle ferma les yeux et parut s'endormir. Le contre-coup de l'émotion s'était produit. Quelques minutes après, un diplomate venait quérir le Consul. Celui-ci eut une nouvelle hésitation; mais l'interprète, dont il avait pu apprécier le dévouement, le rassura.

Il se leva et sortit. Roger Ambert l'accompagna.

Jeannine dormait sous l'oeil bienveillant du vieil Hindou, devant trois femmes accroupies autour d'elle, muettes, pareilles à des Vestales du Silence.

Les Jardins du Rêve

Quand la dormeuse s'éveilla, elle était seule. Disparu le vieillard, disparues les veilleuses.

Jeannine regarda autour d'elle. Elle se trouvait dans une vaste chambre somptueuse, qu'éclairait légèrement une lumière tamisée.

Çà et là, des dorures étincelaient. Les tapis étaient moelleux. Un silence complet régnait.

Jeannine se leva:

— Où suis-je? se demanda-t-elle.

Elle fit le tour de la chambre, elle souleva une tenture.

Une succession d'autres chambres, toutes aussi magnifiquement décorées, lui apparut. Partout c'était un étincellement atténué, un parfum imperceptible de fleurs.

— Où est mon père? pensa Jeannine. Je vais le retrouver. Nous sommes entrés par cette porte.

Elle souleva une tenture. De ce côté aussi, elle ne vit qu'une suite de chambres.

Elle marcha droit devant elle. Partout c'était la solitude, partout le silence, partout la même splendeur.

Et pas un être humain.

La jeune femme réfléchit:

— Tout le monde se sera rendu sans doute dans la salle du trône ou dans les jardins. Cette fête du couronnement est bien faite pour attirer la foule.

Elle marcha à l'aventure, dans l'espoir de découvrir un serviteur qui la renseignerait.

Personne.

Elle eût pu se croire transportée dans le château enchanté de la Belle-au-Bois-Dormant.

Elle traversait chambre après chambre, tantôt descendant un escalier gardé par des monstres ailés, tantôt traversant une large galerie baignée de clartés diaprées.

Mais elle ne trouvait aucune issue dans ce dédale royal. Elle sentit l'inquiétude la gagner.

— Où suis-je donc? se demanda-t-elle. Ce palais doit tout de même avoir des sorties.

Elle continua sa marche. Ayant soulevé une tenture, elle aperçut le ciel.

— Enfin! pensa-t-elle.

Elle regarda. Elle se trouvait devant des jardins que le soleil à son déclin baignait d'une lumière d'or. Partout des fleurs multicolores. C'étaient des avalanches de plantes les plus rares, les plus diverses, dans une mer de parfum. Mais pas un être vivant.

Elle avança toujours.

— Mais suis-je bien éveillée? se demanda Jeannine.

Elle marchait maintenant comme dans un songe, parmi des paysages féeriques.

— Oui, je rêve, reprit-elle. Et quel rêve délicieux!...

Les parfums, comme les eaux du Léthé, semblaient lui enlever la mémoire. Elle errait maintenant à l'aventure, à la manière d'une somnambule. Elle arriva dans un nouveau jardin où les fleurs avaient des formes plus étranges et des éclats plus doux.

Le soleil, maintenant à l'horizon, illuminait l'infini de toutes les teintes de l'arc-en-ciel. On eût cru voir les joyaux en fusion dans un brasier sans limite. Sur la terre, le soir envahissait peu à peu les feuillages, les enveloppait d'une brume bleuâtre qui contrastait avec les éclats flamboyants du soleil.

C'était une heure exquise.

Toutes les choses, à la fois disputées par le jour et par la nuit d'Orient, étaient roses et bleues.

Jeannine errait le long d'une allée ombreuse lorsqu'elle vit enfin surgir, dans un réseau de clarté, une silhouette humaine. — Enfin! pensa-t-elle. Je vais avoir la clé de l'énigme, celle qui ouvre la porte de ce palais mystérieux.

Elle s'avança vers l'Inconnu.

Celui-ci l'avait aperçue. Il venait à elle.

Il apparaissait, éclatant dans les dernières lueurs du jour.

Et soudain Jeannine s'arrêta, clouée sur place.

Elle venait de reconnaître le maharajah.

— Vous! s'écria-t-elle naïvement comme en un rêve, sans savoir ce qu'elle disait.

Il répondit:

— Moi.

Et il étendit la main. Elle l'entendit alors, comme à travers une cloison, ajouter:

— Oui, c'est moi, madame. Je suis lord Edwards, je suis celui que Brahma fit tomber en France et que vous avez sauvé de la mort par vos soins, je suis celui que vous avez charmé et qui vous aime depuis le jour où il vous a vue pour la première fois.

— Ce n'est pas possible.

— C'est possible, madame, puisque me voici.

— Mais, monsieur... comment êtes-vous ici?

— Comment? Parce que, fatigué par la cérémonie du couronnement, j'ai cherché, comme vous, un peu de calme et de fraîcheur. Une fois de plus, Dieu a réuni nos voies, entrecroisé nos vies.

— Mais, monsieur, si vous étiez lord Edwards vous vous rappelleriez ce que je vous ai dit dans le parc de Touraine.

— Oui, madame, vous m'avez dit ces mots qui m'ont à demi tué, vous m'avez dit: "Je ne vous aime pas!" Mais aujourd'hui, je suis le maharajah du Tahor.

— Mes sentiments de ce fait ne peuvent changer, monsieur, dit Jeannine en faisant un effort sur elle-même.

— Vos sentiments, non, leur expression, oui.

— Je ne vous comprends pas.

— C'est qu'entre lord Edwards et le maharajah il y a le fakir, il y a l'homme initié qui a appris à lire dans les esprits et dans les coeurs.

— Je vous comprends de moins en moins, monsieur.

— Je m'explique donc. N'ai-je pas lu le passé, le présent et l'avenir de Mme de Langeais lorsque je suis apparu à Calcutta sous la forme d'un charmeur de serpents?

— C'est vrai.

— Le même jour j'ai lu dans votre âme.

Jeannine ouvrit de grands yeux curieux et inquiets.

Le maharajah s'était doucement rapproché d'elle. Elle le vit abaisser son visage vers elle, elle vit briller ses yeux de cet éclat fascinateur qu'elle avait observé à Langeais.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

NOUS FAISONS MIEUX... Tout poêle électrique au-dessus de $90 acheté chez Fontaine sera désormais installé gratuitement; non seulement la mise en place et la connection, mais aussi l'installation complète des fils, permis, etc... Donc, même si vous n'avez pas d'installation, un superbe poêle McClary's, 4 ronds, fourneau sur le côté, complètement émaillé gris, vous revient, installé, en tout et pour tout, à $99.50. Hâtez-vous, il n'y en aura pas pour tout le monde.
FONTAINE & COMPAGNIE
165, av. Provencher Téléphone 201 425

ACCOMMODATION pour cas de maternité ou toute autre personne désirant être à proximité de l'hôpital de Saint-Boniface, dans maison très moderne ayant toute commodité. Termes raisonnables. S'adresser à **201, Boulevard Dollard. Tél. 204 144.** Tf

ON DEMANDE un médecin catholique pour bonne paroisse canadienne-française. Excellente occasion pour médecin. Pour informations, s'adresser à **M. l'abbé Ad. Fortin, curé, Cantal P. O., Sask.** 2

BON TABAC A SACRIFICE
Rouge, Belgique, Grand Général, Connecticut, Petit Rouge, Tabac à cigares. Prix: $12.00 le cent. Douze livres expédiées en échantillon sur récepton de $1.75. Frais d'expédition laissés à l'acheteur. Pour informations, s'adresser à **Adhémar Lamarche, Saint-Esprit, Comté de Montcalm, P. Q.** 12p

POUR 10 SOUS PAR MOIS nous vous installons un appareil à chauffer l'eau chez vous. Ce prix comprend absolument tout: installation, appareil, permis, etc. Pas un sou de plus à débourser.
FONTAINE & COMPAGNIE
165, av. Provencher Téléphone 201 425

MAISON DE PENSION, Laurentia Beach. $1.00 par jour. Pour plus de renseignements, s'adresser à **135, rue Masson, Saint-Boniface.** 4p

PERSONNE SERIEUSE désirerait, au retour de voyage, 1er octobre, louer maison entièrement moderne, 7 pièces, avec option d'acheter. S'adresser **Boîte 14, la "Liberté".** 4p

FERMIER, veuf, avec sept enfants, demande personne pour prendre soin de sa maison et de ses enfants. Ecrire à **Joseph Gervais, Saint-Eustache,** et mentionner salaire désiré. 4p



AU SACRE-COEUR

Du 22 au 26

En union avec les pèlerins de Dublin qui assistent au vingt-troisième congrès eucharistique international, rendons hommage à l'Eucharistie.

Distribution des prix

Le 24 au soir, il y aura une séance à la salle paroissiale du Sacré-Coeur; au cours de cette séance, nous aurons la distribution des prix. Entrée gratuite et invitation à tous.

La Société Saint-Jean-Baptiste

Dimanche dernier il y eut réunion mensuelle. Voici le résumé des délibérations: Que la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg soit représentée aux fêtes du 60ème anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Boniface; que quatorze représentants prennent part au congrès de l'Association d'Education; que notre paroisse célèbre bien solennellement la fête nationale en participant à notre solennité religieuse de dimanche prochain.

Visiteurs

Le R. P. L. Binet, O.M.I., de Mont Joli, P. Q., en route pour Edmonton; le R. P. L. Nadeau, O.M.I., en route pour le vicariat de Grouard; le R. P. Paul Dussault, O.M.I., qui a chanté la grand'messe, dimanche dernier.

* * *

Les membres de la chorale sont priés de prendre note que la répétition aura lieu le mercredi 22 juin, au lieu du vendredi 24 juin.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La Fédération va prendre pour deux mois un repos bien gagné.

Dimanche, un grand pique-nique à Saint-Norbert, a marqué la fin des activités. Mme J.-B. Poitras était en charge, assistée de l'exécutif et d'autres membres, et s'en sont tirés à merveille. Naturellement, plusieurs facteurs ont contribué au succès. Un temps admirable, une très jolie propriété, le dévouement et la générosité inlassable des amis de la Fédération venus en grand nombre apporter leur soutien moral et matériel, une belle jeunesse enthousiaste, nous avons eu tout cela!

A tous et à toutes un grand merci. On ne nous en voudra pas de remercier plus spécialement M. et Mme Henri de Moissac qui ont mis leur propriété et leur maison à la disposition de la Fédération.

Rendez-vous à tous les membres en septembre prochain; des forces nouvelles se seront alors amassées afin d'accomplir encore des merveilles de travail et de charité.

Ch. M.

Un bandit-gentleman détrousse une banque

Un bandit solitaire est entré, jeudi après-midi, peu avant l'heure de fermeture, dans une succursale de la Banque Royale du Canada, à l'angle des rues Osborne et Corydon, a mis le personnel sous clef et est sorti avec une somme de $5,000 sans être inquiété.

Les quatre membres du personnel étaient seuls dans la banque lorsque le coup fut fait.

S'avançant nonchalamment vers le guichet du caissier comme s'il voulait faire un dépôt, le bandit mit soudain sous le nez de l'employé un revolver de gros calibre et ordonna le silence le plus complet.

Passant derrière le comptoir, il fit passer les quatre employés dans une pièce en arrière et, sans hâte, les ficela un à un comme des saucissons. Puis, toujours sans se presser, il enleva $5,000 du tiroir du caissier, sortit dans la rue, héla un taxi et disparut.

A Grand Beach

La première messe de la saison sera célébrée dans la chapelle de Sainte-Thérèse, avenue Glenvale, le dimanche 26 juin, à 10 h. 30 et, à partir de cette date, jusqu'au mois de septembre.

Le vice-roi du Canada va venir dans l'Ouest

Ottawa. — Le gouverneur général et lady Bessborough partiront le 15 août pour un voyage dans l'Ouest canadien, jusqu'à Victoria.

PARIS. — Le poète Abel Bonnard a été élu membre de l'Académie française en remplacement de Charles Le Goffic.

ROME. — A la fin du Congrès eucharistique de Dublin, le 26 juin, le Pape parlera aux délégués, au moyen de la radio.

MONTREAL. — Cinq candidats se présentent pour l'élection fédérale de Maisonneuve, lundi prochain.

Tirage-souscription

d'un automobile Sedan Buick 1932 ($1,580)), huit cylindres, 30 juin 1932
A.C.J.C.,
Palestre Nationale,
840, rue Cherrier, Montréal.

Prix du billet: 25 sous chacun.

L'automobile est exposé chez Dupuis Frères et a été gracieusement fourni par Duval Motors Ltd.

Les personnes qui, en plus, seraient intéressées à la vente de ces billets et qui désireraient bénéficier d'une commision de 25%, pourront nous adresser la somme de $2.25 et sur retour du courrier nous leur ferons parvenir un livret de 12 billets d'une valeur de $3.00.

Ci-inclus la somme de ____________

pour ____________ billets.

Nom ____________

Adresse ____________

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 26 370.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévesque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

Enfants terribles

— Monsieur, jouez-moi un peu de musique...

— Mais je ne suis pas musicien, mon petit ami.

— Mais si, puisque maman m'a dit que vous aviez le nez en trompette!...

* * *

